



SERVICE INCENDIE ET SECOURS

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS



2015

Morges, mars 2016

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule – Mot du commandant	<i>Page 3</i>
2. Généralités	<i>Page 5</i>
3. Comité de direction	<i>Page 11</i>
4. Administration	<i>Page 12</i>
5. Prévention	<i>Page 14</i>
6. Logistique	<i>Page 17</i>
6.1 OI Morges	<i>Page 17</i>
6.2 OI Saint-Prex	<i>Page 18</i>
6.3 OI Denges	<i>Page 19</i>
6.4 OI Dissy	<i>Page 20</i>
6.5 OI Sempremont	<i>Page 21</i>
6.6 OI Senoge-Arenaz	<i>Page 21</i>
6.7 OI Vufflens-le-Château-Chigny	<i>Page 22</i>
7. Organes d'interventions	<i>Page</i>
7.1 OI Morges	<i>Page 23</i>
7.2 OI Saint-Prex	<i>Page 26</i>
7.3 OI Denges	<i>Page 27</i>
7.4 OI Dissy	<i>Page 29</i>
7.5 OI Sempremont	<i>Page 31</i>
7.6 OI Senoge-Arenaz	<i>Page 32</i>
7.7 OI Vufflens-le-Château-Chigny	<i>Page 35</i>
8. Formation	<i>Page 37</i>
9. Détachements de premiers secours	<i>Page 55</i>
10. Détachements d'appui	<i>Page 58</i>
11. Conclusion du commandant	<i>Page 60</i>
Liste des abréviations	<i>Page 61</i>

DISTRIBUTION

Aux 29 communes du SIS Morget

À la Commission de gestion

Au Comité de Direction

Aux membres de l'Etat-Major Régional

À la préfecture

Aux partenaires / Sécurité

1. PRÉAMBULE – MOT DU COMMANDANT (Maj Eric Henry)

L'exercice 2015 représente la 4^{ème} année d'activités pour le SIS Morget. Il aurait donc été légitime qu'après 3 ans de mise en place, nous ayons acquis une vitesse de croisière, ce qui était un des souhaits exprimés dans le rapport d'activités 2014. Force est de constater que malheureusement, ce n'est pas le cas. En effet, lors de la mise en route de notre association, nous avons favorisé l'essentiel au détriment de postes moins importants ou pouvant être mis, pour un temps, au ralenti.



Durant cette année, nous avons constaté que plusieurs secteurs devaient être consolidés afin de garantir, sur la durée, l'efficacité dans nos missions. Avec plus de 350 intervenants, le secteur ressources humaines est un poste qui doit être développé, ceci afin de pouvoir répondre aux attentes de l'ensemble de notre personnel.

Un autre domaine est la communication, en effet, un SDIS composé de 30, voire 50 ou même 100 sapeurs (ancien SISCUM) qui passe à plus de 400 sapeurs lors de la création du SIS Morget en 2012, ne peut être géré de la même manière. Ce qui auparavant pouvait être dit « de vive voix » doit l'être fait globalement à nos 7 organes d'intervention (OI) répartis géographiquement sur l'ensemble de notre territoire (29 communes). Cela engendre une adaptation de notre façon de communiquer, une refonte de nos moyens d'information (web, Facebook, Twitter).



Dans le même domaine, les divers documents, courriers émis ou reçus par notre organisation, doivent être gérés, hiérarchisés, groupés, archivés sur une base unique utilisable par tous.

Le secteur de la logistique, de l'entretien, du remplacement, de la réservation des véhicules et du matériels doit être géré et organisé afin de favoriser les demandes et l'économie de temps, si important pour nos volontaires qui le prennent sur leurs vacances, leurs loisirs ou celui consacré à la famille.

Le dernier secteur, actuellement celui qui a dû être le plus transformé en raison de notre nouvelle structure pour répondre aux besoins de nos intervenants, est celui qui concerne la formation, avec la création de diverses commissions qui ont pour but d'unifier nos procédures, notre instruction, et de garantir le maintien de la qualité de nos prestations.

Suite à notre analyse, plusieurs domaines sont en cours de réforme.





Pour d'autres, des solutions doivent encore être trouvées et ceci dès l'année prochaine.

Je tiens à souligner l'engagement exemplaire de mes cadres et responsables de secteurs qui, dans ce contexte de fusion, n'a pas été de tout repos. Je vous laisse le soin de découvrir la richesse de leur dévouement à la cause qui les réunit tous, l'aide à leur prochain par le biais de la fonction de sapeur-pompier volontaire.



2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Association de communes

29 communes font parties de l'association, soit : Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Pampigny, Prévèrenge, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vufflens-le-Château, Vullierens et Yens. En 2015, le conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en assemblée générale.

2.2 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2015, nous étions 350 sapeurs-pompiers dont 317 hommes et 33 femmes, répartis comme suit :

79 au Détachement de Premiers Secours, 230 au Détachement d'Appui, 37 à l'école de formation et 4 en congé.

Dans le cadre du départ annoncé pour une retraite bien méritée, au 31 décembre 2016, de notre chef DPS, le Cap Olivier Mages, membre de l'état-major de commandement, son poste de chef DPS du SIS Morget a été mis au concours.

Sur proposition de l'état-major de commandement, le CODIR a entériné le choix du Plt Xavier Reigner, membre intervenant du DPS de l'OI Morges, qui assume actuellement le poste de chef APR. Il prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2017.



Je tiens à souligner le départ à la retraite au 24 décembre 2015 de notre permanent à 50% « chef matériel », l'adjudant Jean-Michel Wyss, après 35 ans de loyaux services dont 20 ans comme permanent à la caserne de Morges.

2.3 Recrutement

En date du 6 novembre 2015, nous avons effectué le recrutement comme ce fut le cas dans l'ensemble du canton. Nous avons envoyé une invitation aux personnes âgées de 21 ans dans les 29 communes, ainsi qu'aux nouveaux habitants entre 22 et 30 ans, pour un total de 2'176 envois. De son côté, la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers, en collaboration avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance, a mis en place une campagne d'affichage importante sur le territoire cantonal. Les 7 organes d'intervention ont ouvert leurs portes afin de recevoir les candidats, puis la totalité des candidats se sont retrouvés à la Fédération Vaudoise des entrepreneurs à Tolochenaz pour une information générale exposée par le Commandant.

Ce sont 52 personnes intéressées qui ont participé à cette séance en présence des officiers du SIS. Ils ont dû remplir une fiche de renseignements et ceux qui désiraient postuler comme candidats sapeurs-pompiers ont été auditionnés. Les cinquante-deux auditions ont été réparties sur 2 soirées qui comprenaient également un petit test physique.



Au final, nous avons retenu 40 candidats qui remplissaient les conditions d'engagements et qui effectueront l'Ecole de formation du SIS en 2016 ainsi que 6 sapeurs-pompiers venant d'autres SDIS, qui seront directement incorporés dans les différents OI.

2.4 Structure et organigramme

Le SIS était formé au 1^{er} janvier de 7 organes d'intervention (OI). Il est composé :

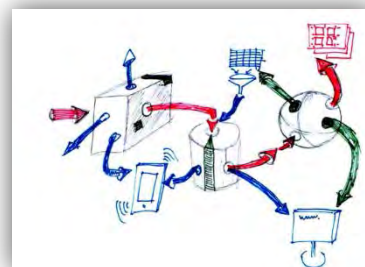
- d'un conseil intercommunal formé d'un membre par commune avec un nombre de voix attribué selon l'annexe 2 des statuts de l'association ;
- d'un comité directeur, 7 membres ;
- d'un état-major de commandement, 6 membres ;
- d'un état-major décisionnel, 11 membres ;
- d'un état-major régional, 23 membres ;
- d'un détachement de premiers secours de 3 sections ;
- d'un détachement d'appui de 7 sections ;

qui sont répartis dans 7 organes d'intervention (OI) et dans 2 détachements de formation sur le territoire du SIS :

- un OI d'une section DPS F et d'une section DAP Z ;
- deux OI d'une section DPS B et d'une section DAP Z ;
- quatre OI d'une section DAP Y ;
- d'une école de formation de base (EFO BASE)
- d'une école de formation DPS (EFDPS)

Suite à une analyse, des dysfonctionnements dans le cadre de la gestion des données et de la communication ont été constatés en 2014.

Après examen de la situation, une entreprise externe a été mandatée en 2015 par le comité directeur afin de mettre en place une nouvelle plateforme de donnée, de concevoir le renouvellement du site web ainsi qu'un nouveau concept de communication. La mise en place a démarré et la nouvelle plateforme devrait être opérationnelle dans le courant de l'année 2016.



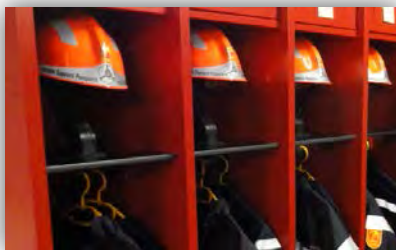
2.5 Casernes, locaux, véhicules et remorques

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SIS sont répartis sur 12 locaux dont un n'est utilisé que pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SIS sont situés dans la caserne principale à Morges. Sont répartis dans nos locaux :

Pour le DPS : 10 poids lourds dont 9 sont propriétés de l'ECA
13 véhicules légers dont 2 sont propriétés de l'ECA
31 remorques dont 20 sont propriétés de l'ECA

Pour le DAP : 9 véhicules légers dont 3 sont propriétés de l'ECA
34 remorques dont 14 sont propriétés de l'ECA

Le SIS est propriétaire d'un poids lourds (Tonne-Pompe), de 17 véhicules légers et de 31 remorques. L'ECA a mis à disposition 9 poids lourds, 5 véhicules légers et 34 remorques.



Durant l'année 2015, suite à la création d'une association de Jeunes Sapeurs-Pompiers du Morget (JSP Morget), des vestiaires ont été aménagés au local de Denges. Une convention a été signée entre nos deux associations afin de fixer les modalités de collaboration.

En ce qui concerne les locaux actuels et futurs locaux, le projet d'une éventuelle nouvelle caserne principale sur le territoire de la commune de Morges suit son

cours. Elle est, de par sa fonction, un point stratégique pour le SIS car les locaux de la direction sont situés dans la caserne principale. La commune de Morges a décidé de mandater un bureau d'ingénieur afin de faire une étude de faisabilité dans le cadre d'une recherche de terrain sur sa commune. Les résultats seront connus dans le courant du 1^{er} semestre 2016.



Les membres de l'Etat-Major de Commandement qui ont le statut de volontaire n'ont pas de bureau en caserne (PC, armoire, etc.) Nous manquons également de salles de réunion ainsi que d'un endroit pour faire les tests physiques de nos porteurs, ce qui a amené le comité directeur à trouver des nouveaux locaux.

Suite au déménagement annoncé pour juillet 2016 de nos voisins de caserne, la PCI Région Morges, il a été décidé de louer ces locaux, propriété de la commune de Morges, dès qu'ils seront libres. Ils sont situés au 1^{er} étage de Marcelin 2.

D'autre part, la place fait également défaut dans la halle des véhicules qui est actuellement occupée à 150%. Plus un centimètre d'espace libre... De fait, plusieurs véhicules du SIS et de l'OI Morges dorment dehors.

Suite à la volonté de la commune de Préverenges d'affecter le local SDIS DAP situé sous la salle polyvalente de Préverenges à d'autres fins, nous nous sommes vus dans l'obligation de trouver des nouveaux locaux afin d'accueillir les 56 sapeurs-pompiers du DAP de l'OI Morges ainsi que les véhicules et le matériel qui lui sont affectés. Une réflexion globale a été faite et a abouti sur

la nécessité de trouver une solution provisoire, dans l'attente d'une solution définitive qui débouchera inévitablement sur la construction d'une nouvelle caserne principale. Selon les contacts pris auprès des instances concernées, il est réaliste d'entrevoir une nouvelle construction d'ici 5 à 7 ans.

Le comité directeur a mandaté un bureau d'architecte de la place afin de faire une étude de faisabilité. Suite à son rapport, il a été décidé d'envisager une extension au sud du bâtiment, sur le secteur des places de parcs de la PCI / SDIS (proposition d'une halle provisoire pour les véhicules et le matériel d'une surface de 240m²). Suite à l'avis favorable du service de l'aménagement du territoire de la ville de Morges concernant la faisabilité du projet, une analyse des coûts est en cours.

Afin de pouvoir transférer les 50 vestiaires du DAP de l'OI Morges, le Comité directeur a décidé de louer, dès la libération des locaux par la PCI Région Morges dans le courant 2016, un local situé à l'avenue de Marcelin 7 à Morges.

Autre sujet, suite à l'achat en juin par la commune de Saint-Prex de l'ancien dépôt de l'Arsenal qui est sur son territoire, décision a été prise de regrouper les 2 sites de l'OI Saint-Prex (local de Saint-Prex et d'Etoy) en ce lieu. Les transformations sont en cours, La commune de Saint-Prex a reçu l'aval de l'Etablissement cantonal d'assurance qui accordera une participation financière en relation avec un DPS B. La prise de possession des locaux est prévue au début du 2^{ème} semestre 2016.



2.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 328 fois durant l'année, ce qui représente un total de 4'001 heures effectuées par 3'038 intervenants. Je constate que nous avons 48 interventions de moins qu'en 2014, je qualifierai cette année de normale, identique à 2013. Cependant, à l'instar de l'année passée, nous constatons une recrudescence des départs pour feux (+ 31 par rapport à 2013) ce qui équivaut à une augmentation en 2 ans de 32%. Affaire à suivre.



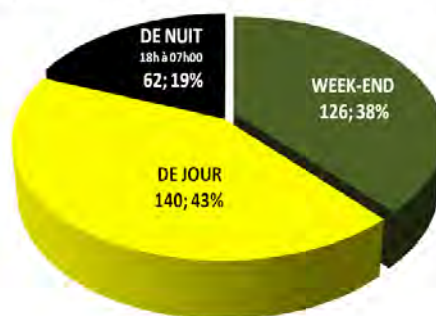
Par contre, un point réjouissant, ce sont les diminutions des départs pour alarmes automatiques, avec 75 alarmes (-30), nous avons une diminution de 28%, qui peut être expliquée par une alchimie entre plusieurs éléments (facturation de nos prestations, progrès technologique des installations, levée de doute mis en place par l'ECA), mais nous devons être très prudents avec les chiffres car il y a de grosses différences entre les années, les interventions n'étant pas programmables, fort heureusement... (voir graphique point 9.4).

Pour garantir le standard de sécurité, chaque OI DPS a mis en place une équipe de piquet pour le week-end et la période nuit (18h–06h). Cette équipe est formée d'un officier et de 3 sapeurs à l'OI Morges et de 3 sapeurs aux OI Saint-Prex et Denges uniquement le week-end. Ils doivent être en caserne dans les 5 minutes suivant l'alarme, ce qui est la garantie d'un départ rapide.

La problématique des disponibilités en journée est toujours présente et a tendance à s'amplifier. La raison principale en est le nombre de places de travail (artisanales et industrielles) en diminution sur notre secteur, ainsi qu'à la charge toujours plus importante pour les employeurs, qui ne leur permet plus de libérer nos intervenants.

Les alarmes sont réparties ainsi →

Répartition des alarmes jour-nuit-week-end



2.7 Réseau d'eau et accès véhicules du feu et tube feu

L'administration du SIS est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec un inspecteur ECA.



Elle est également consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les nouvelles directives établies par l'ECA. Sur demande, un permanent ou un chef OI ont participé à des visites sur le terrain.

Dans notre région, très active au niveau des nouveaux projets, nous avons remarqué une grosse augmentation des demandes de renseignements. Le SIS est très attentif au respect des minimas exigés par les prescriptions, ce qui occasionne un travail supplémentaire important.

Nous assurons également le suivi des tubes F nous permettant d'avoir accès à certains locaux. Toutes les demandes d'implantation sont gérées par notre secteur Prévention.

2.8 Mandats - représentations

L'état-major de commandement a effectué plusieurs représentations lors des rapports d'activités des SDIS du canton et des autres partenaires de la sécurité.

Certains membres de l'EMC font partie de commissions cantonales mises en place par l'ECA. Le SIS est représenté par 2 délégués au sein de la FVSP.

Les communes ont mandaté le SIS pour effectuer diverses gardes ou des services particuliers (gardes du 1^{er} août, gardes lors de manifestations importantes). Nous avons été amenés à refuser un certain nombre de mandats parking, suite à un manque de personnel pouvant se libérer. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes étant à bien plaisir, selon nos possibilités.

Nous avons accepté 24 mandats effectués pour une équivalence horaire de 520 heures.

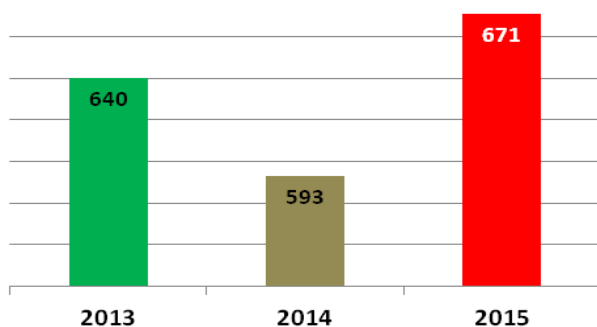
2.9 Chiffres globaux

Nous avons effectué 671 activités (+ 78 activités) durant l'année pour un total de 14'848 heures soldées (+ 19 heures). Les activités non planifiées ont occupé 2'805 heures (+ 243 heures).

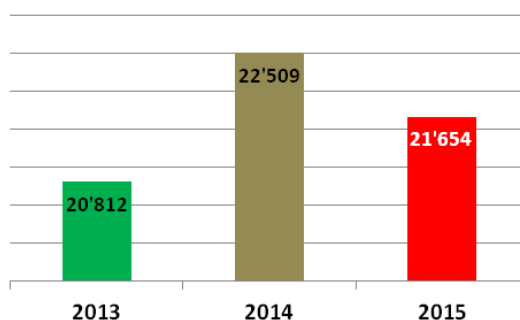
3'038 intervenants (- 383 intervenants) ont répondu présent pour les 328 interventions, ce qui fait un total de 4'002 heures (- 1'118 heures).

Le nombre total des heures liées aux activités et aux interventions est de 21'354 heures, en 2014 22'509 heures. La diminution de 855 heures est pour la plus grande partie due à la diminution du nombre d'interventions.

Comparatif du nombre d'activités sur les 3 dernières années



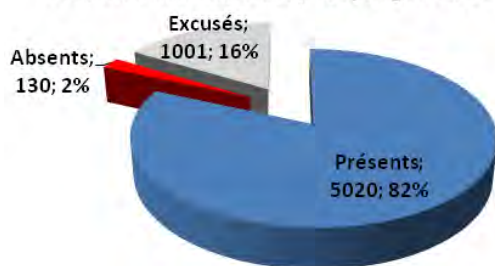
Comparatif du nombre d'heures totales sur les 3 dernières années



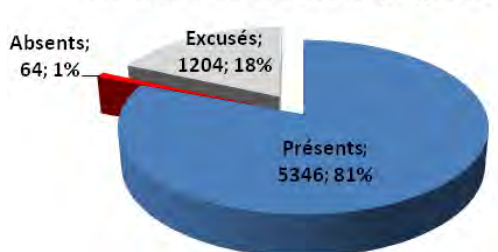
Durant l'année, nous avons constaté un taux d'absentéisme important, ce qui est pénalisant pour les cadres qui mettent en place un exercice en comptant sur un effectif complet.

Des mesures ont été prises, allant jusqu'à l'exclusion du SIS (par le comité directeur) des sapeurs-pompiers ne prenant pas la peine de s'excuser (absence). Depuis la mise en place de cette procédure, nous constatons une nette diminution de cas (environ la moitié). Par contre, des mesures seront prises à l'avenir concernant les excuses à répétitions (augmentation en 2015) afin de revenir à un taux acceptable (- de 15%).

Présence aux exercices / recyclages 2014



Présence aux exercices / recyclages 2015



3. COMITÉ DE DIRECTION (CODIR, président Roger Burri)

Le Comité Directeur du SIS Morget s'est réuni pour 8 séances ordinaires et a participé aux 2 assemblées générales de l'Association intercommunale.

De plus, les membres du CODIR se sont partagé les tâches de représentation lors de diverses manifestations et activités (rapport d'activités, rapport de promotions, exercices généraux, etc.)

Une mutation a vu la nomination, lors de l'assemblée générale du 29 avril, de M. Dani D'Ascoli d'Aclens au sein du CODIR, en remplacement de M. Jean-Luc Zbinden, démissionnaire.

Au niveau des tâches opérationnelles, le comité in corpore ou en délégation a œuvré dans quelques dossiers, avec diverses autorités municipales concernées, au sujet des locaux nécessaires (provisoires ou définitifs) au bon fonctionnement du SIS Morget.

De projets d'aménagement urbain en besoins communaux, la problématique « casernes SIS Morget » devient toutes les années plus avérée et surtout plus proche de futures décisions inéluctables.

Le CODIR a travaillé, en collaboration avec une commission ad hoc, à l'élaboration du règlement du Conseil de l'Association.

De nombreux contacts ont abouti aux signatures des conventions qui lient les deux entités de Jeunes sapeurs-pompiers actives sur le territoire du SIS Morget.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2014 a confirmé que la volonté de maîtriser les coûts est un souci permanent à tous les niveaux et que celle-ci est mise en œuvre par les exploitants du budget 2014.

Dans le domaine de la gestion du personnel, le CODIR a salué les 15 années de commandement du Major Eric Henry et a pris congé de l'adjudant Jean-Michel Wyss qui a fait justement valoir son droit à la retraite après 20 ans de service.

Durant ses séances ordinaires, le CODIR s'est, entre autres, aussi déterminé sur les objets suivants :

- Mesures disciplinaires, nominations et promotions
- Mise en place d'un concept en matière de gestion informatique
- Création d'une commission « Presse »
- Adaptation de la structure hiérarchique de commandement
- Nomination d'un nouveau médecin du SDIS
- Octroi d'un mandat d'étude pour la construction d'une annexe à Marcelin 2
- etc.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée générale :

- le préavis sur les comptes 2014
- le préavis sur le budget 2016
- Le préavis sur la nouvelle grille tarifaire des loyers
- Le règlement interne de l'Association intercommunale 2016 (en septembre)



4. ADMINISTRATION (Quartier-Maître, Cap Jean Cuérel)

Sans vouloir «marcher sur les pieds» de mes collègues et de leur rapport, j'aimerais, par les quelques propos qui suivent, partager ce qui est directement lié à l'activité du quartier-maître et de l'administration générale.

4.1 Le personnel

2015 a représenté la gestion et la tenue à jour de 415 dossiers personnels avec un effectif de 350 sapeurs-pompiers actifs au 1^{er} janvier et de 297 au 31 décembre 2015, ce qui représente une diminution de 53 personnes, soit le 15,14% de l'effectif. Cette diminution est décomposée de la manière suivante, 7 départs à la retraite, 41 démissions pour causes de déménagement, professionnelles, manque de motivation, etc... et 6 exclusions suite à des absences, non-excuses, répétées. De nombreux départs pour cette année qui n'ont pas été compensés par l'engagement d'un seul sapeur-pompier, déjà formé, en cours d'année.



Parmi les 415 dossiers traités il faut aussi tenir compte de l'engagement au 1^{er} janvier 2016 de 2 sapeurs pour le DPS, 4 sapeurs pour le DAP et 40 nouveaux engagés qui sont intégrés à l'Ecole de Formation 2016, soit un effectif au 1^{er} janvier 2016 de 344 sapeurs-pompiers actifs dans les différentes sections et compagnies de notre SDIS.

4.2 La comptabilité

4.2.1 Il a été effectué 200 factures à tiers suite à interventions, piquets ou autres services et 20 rappels pour non-paiements, ce qui représente un montant de près de Frs 123'400.-, nombre de factures en diminution de 25% et montant en diminution de 38% par rapport à l'année 2014. A noter que le 48,2% des interventions a été facturé pour un montant de Frs 79'620.- contre le 54% des interventions pour un montant de Frs 109'000.- pour l'année 2014, ces chiffres sont en diminution en raison de la nature des interventions et des 48 interventions en moins par rapport à 2014.

4.2.2 Il a été reçu, traité et ventilé 560 factures de fournisseurs ou prestataires de service en cours d'année, ce qui représente une augmentation de plus de 19% par rapport à 2014

4.2.3 La gestion de la solde 2015 a généré plus de 11'400 écritures de caisse pour un montant total de Frs 716'666.-, chiffres en diminution de 6,4 % sur les écritures et 3,6% sur le montant par rapport à 2014, principalement due aux 12,8% d'interventions en moins par rapport à l'année précédente.

Cette diminution est aussi reportée sur le paiement des charges sociales pour les volontaires, qui est en diminution de 9.4% et qui touche 41 personnes (y compris les membres du CODIR), soit le 11,7 % du personnel actif, pourcentage identique à 2014.

4.3 Budget et comptes 2015



A ce jour, nous sommes en phase de finalisation des comptes 2015, dans l'attente de la révision de la Fiduciaire, de la présentation au CODIR et à la Commission de Gestion pour finalement être présentés au Conseil Intercommunal lors de son assemblée générale du 27 avril 2016.

Compte tenu des éléments en notre possession, nous pouvons partir du principe que comme les trois exercices précédents, il ne sera pas nécessaire de demander un complément financier aux Communes partenaires pour boucler les comptes.

4.4 Conclusion

Au bouclement du 4^{ème} exercice pour le SIS MORGET, il est une évidence qu'une prévision financière par l'établissement d'un budget est très difficile à être respectée compte tenu des variables et impondérables liés aux interventions, aux places disponibles dans les différents cours cantonaux ou fédéraux ou encore aux prix des carburants ou à l'état du matériel roulant. Il est cependant de notre volonté de ne dépenser que ce qui est nécessaire et non ce qui nous a été alloué et c'est dans cet état d'esprit que je remercie le CODIR et le Conseil Intercommunal pour la confiance témoignée et de nous accorder les crédits nécessaires à la bonne marche de notre service.

5. PRÉVENTION (Cpl Eric Dumauthioz)

5.1 Introduction

Voici en quelques lignes un résumé des activités liées à la Prévention.

Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils, et de recherche d'informations. La notion d'urgence est relative, sauf s'il y a un danger imminent avéré lors d'une inspection.

5.2 Cahier des charges

Le département de la Prévention comprend :

- La gestion des bornes hydrantes (BH), leur implantation, et la surveillance de leur bon fonctionnement.
- L'accès des véhicules du feu.
- La gestion des boîtes à clés garantissant l'accès aux bâtiments.
- Le relevé sur le terrain des plans d'intervention.
- Les mandats communaux de commission de salubrité et de protection incendie liés à la police des constructions.

L'aide à la mise en place des concepts d'évacuation des écoles.

5.3 Contrôles des BH / OI



Les contrôles sont effectués lors d'exercices DAP et les critères sont :

- L'accès
- La visibilité
- L'aspect
- Le fonctionnement

Sur l'OI Morges, 95 bornes hydrantes ont été contrôlées

L'OI Sempremont a de son côté contrôlé 15 bornes hydrantes.

L'OI Vufflens-Chigny a effectué les tests sur 30 bornes hydrantes.

L'OI Senoge-Arenaz en a effectué 108. Il est à noter que les villages d'Echichens et Monnaz ont rejoint l'OI Senoge-Arenaz depuis l'automne 2015.

Sur les autres OI, l'entretien des BH a été confié à des entreprises privées ou a été exécuté par les services industriels communaux.

La base de données cantonale des bornes hydrantes de l'ECA donne la possibilité de voir l'emplacement et les caractéristiques des BH accessibles (<http://www.eca-vaud.ch/mapbh/>).

5.4 Accès véhicules du feu

La coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) a édicté les directives sur les accès des véhicules du feu en février 2015. Elles régissent non seulement les accès, mais aussi les dimensions des surfaces de manœuvres et d'appuis des moyens d'intervention. Ces directives ont été validées au niveau fédéral



5.5 Tube F

Durant cette année, 34 tubes ont été posés pour un total de 448.



OI Morges	13 pces
OI St-Prex	13 pces
OI Denges	6 pces
OI Dissy	1 pce
OI Sempremont	1 pce

Sur l'OI Saint-Prex, la gestion de la pose des tubes se fait en collaboration avec le Plt Cédric Beutler.

5.6 Plans d'interventions

En 2015, la gestion des plans d'intervention a été remaniée. Le centre d'Ecaplan ne nous a fournis que trois plans, mais grâce à la trame informatique de l'ECA, nous avons pu créer 7 plans de bâtiments isolés. Le travail se fait de A à Z, c'est-à-dire du repérage sur le terrain, au document final sur la tablette d'intervention, en passant par la recherche des documents et des données hydrauliques. Ces documents peuvent aussi être utilisés par les chefs OI pour organiser un exercice. De plus, cette trame est très utile pour enrichir les fiches des tubes F.

5.7 Mandats communaux

5.7.1 Commission de salubrité et prévention incendie

Le SIS Morget effectue, sous mandat communal, les visites de fin de chantier pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter, ainsi que les renouvellements de patentes de cafés-restaurants et des plaques de garage. 22 objets ont été visités pour un total de 38 heures.

5.7.2 Mandat de la commune d'Etoy

45 entreprises et lieux publics sur le Littoral Park ont été visités au cours de l'année pour un total de 63 heures. Ces contrôles évaluent le niveau de sécurité pour le public et servent également à la connaissance des lieux pour les intervenants.

5.8 Ecoles

5.8.1 Exercices d'évacuation

Un arbitrage nous est demandé lors des exercices d'évacuation des écoles, le concept évacuation de Morges est proposé comme canevas. Pour cette année 13 établissements scolaires nous ont mandatés pour un contrôle. Le constat général est bon.

5.8.2 Portes ouvertes à la caserne

Chaque année nous ouvrons les portes de la caserne pour permettre aux enfants de découvrir notre monde. 6 classes sont venues nous trouver en cours d'année et une vingtaine d'enfants

pour le passeport vacances.

C'est toujours un moment de partage et un bon moyen de faire passer un message de prévention suivant les saisons de l'année. Les thèmes utilisés sont les bougies, les grillades, les feux d'artifice, les sapins de Noël et plus généralement les dangers dans la cuisine.

5.9 Objectifs

Les objectifs pour cette année sont :

- Contrôle général des tubes F (accès, ouverture, mise à jour des dossiers administratifs, validité des clés) action commencée en début d'année 2015, mais qui n'a pas pu être finalisée.
- Etablissement des plans d'intervention des bâtiments isolés sur l'OI Senoge-Arenaz.
- Acquisition et enrichissement d'une tablette d'aide à l'intervention pour l'OI Saint-Prex.
- Mise en place de la gestion de l'information et la diffusion de la Prévention au moyen du nouveau domaine Dropbox du SIS Morget.
- Mise en place d'une communication avec les communes pour chaque mise à l'enquête afin de valider les accès, le réseau de bornes hydrantes et la position des commandes de désenfumage.

5.10 Conclusion

Cette année a été marquée par le changement – ou plutôt l'évolution - des prescriptions de protection incendie. Ce que nous avons gagné en allègement des normes architecturales, nous l'avons durci en mesures organisationnelles. Durant cette année, j'ai consulté régulièrement le site de l'ECA pour obtenir des compléments d'information, à la recherche d'un nouvel article explicatif d'une directive, d'une détermination de l'ECA, ou d'une question soulevée qui amène une interprétation de l'AEAI. Toutes les informations des nouveautés 2015 concernant les accès des véhicules du feu, les bornes hydrantes, les concepts de désenfumage et l'organisation des manifestations temporaires ont été transmises à toutes les communes de l'association. Par conséquent, le département de la Prévention sera davantage sollicité par les communes et par les architectes pour valider ces points des directives.

L'acquisition du canevas Ecaplan pour créer des plans d'intervention nous permet de créer entièrement nos plans selon nos critères de priorité. Nous avons pu traiter certains sites de bâtiments isolés et ainsi faire un état des lieux avec des difficultés d'approvisionnement en eau d'extinction. Nous devons profiter de toutes mises à l'enquête pour demander une amélioration du réseau hydraulique.

Le département de la Prévention est en évolution, pour informer et former.

6. LOGISTIQUE (Plt Jean-Philippe Küffer)

6.1 OI MORGES

L'équipe Matériel de l'OI Morges est formée d'un chef, l'adjudant Jean-Michel Wyss, permanent à 50% du SIS Morget, épaulé par le Lt Alexandre Wyss, le Sgt David Roch, le Cpl Didier Bovet et le sapeur Martial Croisier. En juillet 2015, le sapeur Martial Croisier nous a quittés suite à son déménagement hors du territoire du SIS Morget. Au 31 décembre, le lieutenant Alexandre Wyss, quitte l'OI Morges et l'adjudant Wyss prend sa retraite bien méritée après environ 20 ans en tant que sapeur-pompier permanent. Bonne retraite et bon vent !

6.1.1 Locaux

L'OI Morges est composé d'une caserne principale et de trois garages extérieurs pour le DPS à Morges (surface 1058 m²), d'une caserne pour le DAP à Préverenges (surface 270 m²) et d'un local à Marcelin 6 à Morges pour le musée de la COMmission RÉjouissance et MUsée (COREMU, surface 250 m²) ainsi que pour les archives du SIS et le matériel nécessaire aux manifestations.

6.1.1.1 Entretien

L'entretien des deux casernes et de leurs infrastructures est entièrement assumé par l'équipe Matériel. L'entretien du local de Marcelin 6 est géré par la COREMU. Pour la caserne principale de Morges, les parties communes avec la PCI et les bureaux du SIS Morget sont nettoyés par une entreprise.

6.1.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons mis à disposition dans le sous-sol de la caserne, une armoire de rangement pour l'équipement personnel de chaque instructeur fédéral du SIS MORGET, ainsi que pour les formateurs de la maison de feu de la RAMA.

6.1.2 Véhicules

6 véhicules poids lourds dont :	5 ECA et 1 SIS Morget
8 véhicules légers dont :	2 ECA et 6 SIS Morget
16 remorques dont :	8 ECA et 8 SIS Morget
2 véhicules poids lourds	COREMU
1 remorque	COREMU

6.1.2.1 Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition d'un véhicule transport de personnes (8 places) non priorisé, MIKA 96, stationné à la caserne principale de Morges et mis à disposition de tous les OI lors d'exercices, de déplacements aux cours ECA ou autre.

L'ECA nous a fourni un nouveau TPM, MIKA 66, stationné à la caserne principale, avec trois containers, inondation, éclairage et APR bi-bouteilles.

L'ECA nous a échangé MIKA 81 Toyota Land Cruiser, contre un pick-up Nissan Navarra.

6.1.2.2 Entretien des véhicules

L'équipe Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont entretenus par les soins de l'équipe avec des mandats pour des travaux d'entretien périodiques effectués par des entreprises de la région.

6.1.2.3 Expertises – Travaux importants

MIKA 26, tonne-pompe du SIS Morget, a subi un service complet, moteur et machinerie.



MIKA 03 véhicule officier a passé l'expertise en date du 28.04.2015.

MIKA 04 véhicule EM a passé l'expertise en date du 27.04.2015.

6.1.3 Matériel

6.1.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés par le chef Matériel et son équipe, selon les directives des fournisseurs.

6.1.3.2 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Deux lances G-Force à mettre sur les tuyaux en écheveaux
- Trois bacs pliables de rétention pour hydrocarbures
- Diverses lampes à led portables pour les véhicules officiers
- Un Lumaphore à led 400XL en remplacement du ballon de MIKA 02
- Un outil Halligan avec un merlin
- Des cagoules de protection pour les porteurs APR

D'autre part, l'ECA nous a transformé et fourni du matériel complémentaire dans plusieurs de leurs véhicules, secours routier, tonne-pompe, TPM, EA 30 (caissette de surveillant APR, caisse ascenseur, lampe Survivor à led, petit outil de force, canne d'aveugle).

6.1.3.3 Equipement personnel

L'ECA a fourni un anneau cousu avec un mousqueton pour chaque membre du DPS.

6.1.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont nettoyées par M. Jean-Michel Wyss.

6.2 OI SAINT-PREX

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Joël Tardy, son remplaçant est le Lt Christian André.

6.2.1 Locaux

L'OI Saint-Prex dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Saint-Prex, surface 330 m², et une caserne pour le DPS et le DAP à Etoy, surface 100 m².

6.2.1.1 Entretien

L'entretien des casernes est effectué par l'ensemble des sapeurs pompier de l'OI sous les ordres du chef Matériel.

6.2.2 Véhicules

2 véhicules poids lourds dont :	2 ECA
3 véhicules légers dont :	3 SIS Morget
9 remorques dont :	7 ECA et 2 SIS Morget

6.2.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Il est appuyé par des sapeurs lors de leur piquet, selon le classeur édité par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par un garage de Saint-Prex.

6.2.2.2 Expertise – Travaux importants

MIKA 71, véhicule matériel ECA, a passé l'expertise en date du 2.10.2015.

6.2.3 Matériel

6.2.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques sont gérés par le chef Matériel. Un classeur est édité chaque année pour l'entretien du matériel selon les directives des fournisseurs, ainsi le matériel est entretenu par tous les membres sapeurs de l'OI.

6.2.3.2 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Une lance G-Force à mettre sur les tuyaux en écheveaux
- Diverses lampes à led portables pour le véhicule matériel
- Un outil Halligan avec un merlin
- Des cagoules de protection pour les porteurs APR

D'autre part, l'ECA nous a transformé et fourni du matériel complémentaire pour le tonne-pompe (caissette de surveillant APR, caisse ascenseur, lampe Survivor à led, petit outil de force, canne d'aveugle).

6.2.3.3 Equipement personnel

L'ECA a fourni un anneau cousu avec un mousqueton pour chaque membre du DPS.

6.2.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.3 OI DENGES

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Laurent Tardy, son remplaçant le Sgt Sébastien Reymond.

6.3.1 Locaux

L'OI Denges dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Denges, surface 150 m².

6.3.1.1 Entretien

L'entretien de la caserne est effectué par le chef Matériel, soutenu par des sapeurs.

6.3.1.2 Modifications - Adaptations

L'équipe Matériel est aidée par des sapeurs-pompiers ainsi que par une délégation de l'amicale de l'ancien DEL. Ils ont fait du tri dans les archives et le matériel ancien afin de faire de la place sur la galerie à l'étage dans le but de mettre une trentaine de casiers pour la section JSP du Morget.

6.3.2 Véhicules

2 véhicules poids lourds dont :	2 ECA
2 véhicules légers dont :	2 SIS Morget
5 remorques dont :	5 ECA

6.3.2.1 Acquisitions

L'ECA a remplacé deux véhicules contre un TPM.

MIKA 65 TPM (OI Morges) (nouveau) véhicule poids lourds ECA, déplacé de la caserne de

Morges à la caserne de Denges ainsi que deux containers, inondation et éclairage.
MIKA 51 VTU déplacé de la caserne de Morges pour la caserne de Denges, véhicule léger.
Remorque pompe à boue et remorque échelle, pour une répartition du matériel, selon les missions des OI.

6.3.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel avec des mandats pour les entretiens périodiques, effectués par un garage de Denges.

6.3.2.3 Expertises – Travaux importants

MIKA 51, VTU a passé l'expertise en date du 28.01.2015.

6.3.3 Matériel

6.3.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés et effectués par le chef Matériel, avec, à sa demande, l'appui de sapeurs.

6.3.3.2 Acquisitions

Nous avons acquis :

- une lance G-Force à mettre sur les tuyaux en écheveaux
- Un outil Halligan avec un merlin
- Des cagoules de protection pour les porteurs APR

D'autre part, l'ECA nous a transformé et fourni du matériel complémentaire pour le tonne-pompe et le TPM (caissette de surveillant APR, caisse ascenseur, lampe Survivor à led, petit outil de force, canne d'aveugle).

6.3.3.3 Equipement personnel

L'ECA a fourni un anneau cousu avec un mousqueton pour chaque membre du DPS.

6.3.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.4 OI DISSY

Le chef Matériel est le Sgt Raphaël Zbinden, son remplaçant est le sapeur Nathan Turin.

6.4.1 Locaux

L'OI DISSY dispose de quatre casernes pour le DAP soit : une caserne à Yens (surface 200 m²), une caserne à Lully (surface 90 m²), un local à Villars-sous-Yens (surface 45 m²) et un local à Lussy (surface 90 m²).

6.4.2 Véhicules

4 véhicules légers dont :	1 ECA et 3 SIS Morget
10 remorques dont :	5 ECA et 5 SIS Morget

6.4.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules ECA selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont également entretenus par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont



effectués par le garage de Yens.

6.4.3 Matériel

6.4.3.1 Acquisitions

Nous avons fourni : gilets autogonflants, bottes d'égoutier et tableau flips chart.

6.4.3.2 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.5 OI SEMPREMONT

Le chef Matériel de l'OI est le Sgt Johann Tardy.

6.5.1 Locaux

L'OI Sempremont dispose d'une caserne à Apples (surface 250 m2).

6.5.2 Véhicules

2 véhicules légers dont : 1 ECA et 1 SIS Morget

8 remorques dont : 4 ECA et 4 SIS Morget

6.5.2.1 Acquisitions

L'ECA a changé MIKA 75, Mowag de 1975, contre MIKA 88, Land Rover de la caserne de Denges.

6.5.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.5.3 Matériel

6.5.3.1 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.6 OI SENOGE-ARENAZ

Le chef Matériel de l'OI est le Plt Jean-Philippe Amaron, son remplaçant le Lt Patrick Chauvet.

6.6.1 Locaux

L'OI dispose d'une caserne à Aclens (surface 216 m2) et d'une caserne à Colombier (surface 100 m2).

6.6.2 Véhicules

2 véhicules légers dont : 1 ECA et 1 SIS Morget

11 remorques dont : 2 ECA et 9 SIS Morget

6.6.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.



6.6.2.2 Expertises – Travaux importants

MIKA 92 Land Rover, véhicule de l'ECA a passé l'expertise en date du 21.01.2015.

6.6.3 Matériel

6.6.3.1 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.7 OI VUFFLENS-CHIGNY

Un nouveau chef matériel est nommé, le sergent Olivier Vuffray, suite à la démission du Lt Gregory Imhof.

6.7.1 Locaux

L'OI Vufflens-Chigny dispose d'une caserne à Vufflens-le-Château (surface 135 m²).

6.7.2 Véhicules

1 véhicule léger dont :	1 SIS Morget
5 remorques dont :	3 ECA et 2 SIS Morget

6.7.2.1 Entretien

Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.7.2.2 Expertises – Travaux importants

MIKA 55, véhicule tous usages, a passé l'expertise en date du 24.09.2015.

6.7.3 Matériel

6.7.3.1 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.8 Parole au chef logistique

En 2015 nous avons fait l'acquisition d'un véhicule transport de personnes et matériel, mis à disposition de tous les OI lors d'exercices, de séances ou lors de cours ECA.

L'ECA a également remplacé plusieurs véhicules dont deux véhicules neufs, un transport de personnes et matériel, avec des containers inondation et éclairage, ainsi qu'un véhicule tout usage. Nous avons des véhicules et du matériel de bonne qualité et bien entretenus (en résumé, nous avons 10 poids lourds, 22 véhicules légers et 65 remorques).

Pour cela, j'aimerais dire un grand merci à mes chefs Matériel, à leurs remplaçants, à leurs équipes et à tous les sapeurs qui ont œuvré à l'entretien du matériel du SIS Morget. Merci également à l'ECA et tous les collaborateurs du STL pour le matériel et les véhicules mis à notre disposition.

2015 est une année qui marque également la fin de la carrière de certains sapeurs-pompiers volontaires, mais également une fin de carrière professionnelle, pour le chef matériel de l'OI Morges, l'adjudant Jean-Michel Wyss. Merci à toi Jean-Michel pour les vingt ans passés comme chef Matériel et responsable du matériel APR !

Merci à tous les sapeurs-pompiers pour les heures que vous avez consacrées à vos missions, ceci au détriment de vos loisirs et de vos familles.

7. ORGANES D'INTERVENTION

7.1 OI MORGES (*Rapport complet sur notre site internet*)

7.1.1 Structure et classification

L'OI Morges est formé comme suit :

- 1 section DPS de catégorie F (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution et divers), qui intervient en appui sur la totalité du territoire du SIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA.
- 1 section DAP Z relève et appui

7.1.2 Organigramme et encadrement

Chef OI Morges	Cap Samuel Marchina
Responsable matériel	Adj Jean-Michel Wyss
Chef section DPS	Cap Alain Goumaz
Chef Section DAP	Lt Fabiano Paratore
Adjoint Chef section DAP	Lt Fabrice Dupuis

7.1.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2015	: 115
Effectif au 31 décembre 15	: 94
Effectif au 1 ^{er} janvier 16:	111

Réparti de la façon suivante :

Officier supérieur	: 01
Officiers	: 12
Sous-officiers supérieurs	: 04
Sous-officiers	: 16
Sapeurs	: 82

NB : 1 sapeur-pompier est incorporé dans un autre SDIS et vient renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée.

Le jeudi 5 novembre a eu lieu pour la 5^{ème} année consécutive la campagne de recrutement concernant tout le canton de Vaud. Comme l'année dernière, nous avons réparti ce recrutement sur 3 soirs et en commun avec le SIS.

A Morges, 22 personnes se sont présentées à la caserne, 17 ont réussi les tests dont 15 recrues qui ont fini l'Ecole de formation.

Démissions au 31 décembre 2015

12 démissionnaires : 3 au Détachements de Premiers Secours (1 officier, 1 adjudant (permanent à 50%) et un sergent) ; 9 au Détachement de Premiers Secours.

7.1.4 Exercices et mandats

Exercices

Exercices du DPS :

19 exercices et 6 cours de cadres
Exercice de détail, exercice d'intervention,
Challenge DPS

Recyclage DPS :

Recyclage désincarcération : 4 exercices
Recyclage EA 30M : 12 exercices
Recyclage du samedi matin : 24 recyclages

10 décembre 2014 – Colombier
Rapport promotion & nominations

Exercices DAP :

6 cours de cadres et 6 exercices de section
1 recyclage chauffeur léger

10 décembre 2014 – Colombier
Rapport promotion & nominations



Concours de la FVSP

14 sapeurs-pompiers du SIS Morget se sont entraînés avec sérieux depuis début janvier dans les disciplines suivantes :

- Motopompe / la 3^{ème} place avec la mention « bien »
- Tonne-pompe / 3^{ème} place avec la mention « bien »

Nous avons également participé à un concours du lancer de l'extincteur :

- Catégorie Femme / 2^{ème} place avec un lancer à 4.10 m
- Catégorie SIS / 1^{er} avec un total des lancés de: 88,25 m

Je tiens à tous les féliciter pour ce magnifique classement, ainsi que pour leur engagement en heures bénévoles passées à s'entraîner.

Mandats

Fête nationale

Personnel : 1 officier et 7 sapeurs, pour un total de 42 heures

Passeport-vacances

Dernier samedi des vacances d'automne.
Une vingtaine d'enfants sont venus découvrir le métier de sapeur-pompier.

Les enfants ont manifesté un grand intérêt durant cette matinée.



7.1.5 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, les groupes du DPS de l'OI Morges sont intervenus à 232 reprises. Quelques interventions marquantes :



Aide au portage avec le VEA à Morges

- 26.03.15 : Désincarcération camion à St-George
- 02.06.15 : Renfort feu de toiture à Rolle
- 16.07.15 : Désincarcération de car à Gimel
- 23.08.15 : Feu dans le champ à Monnaz
- 23.12.15 : Feu de parking à Prévèrenge
- 31.12.15 : Feu d'appartement à Morges

Répartition des alarmes par événement

Feux	37%
Alarmes automatiques	23%
Sauvetages	14%
Inondations	11%
Diverses interventions	11%
Désincarcérations	4%



Feu d'immeuble à Rolle



Désincarcération à Gimel

7.1.6 Représentations

- Aux journées techniques des instructeurs et du DPS
- A l'assemblée générale de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Morges
- Aux journées des délégués DPS et instructeurs de la FVSP
- Aux assemblées générales de la FSSP, FVSP
- A l'accueil des nouveaux habitants morgiens
- Aux portes ouvertes du centre d'incendie et de secours de Vertou, en France
- A la Sainte Barbe, à Pont St-Martin en Italie



7.1.7 Parole au chef OI (Cap Samuel Marchina)

Statistiques

Une fois encore le nombre d'interventions annuelles est en diminution. Nous sommes intervenus à 232 reprises, bien en-dessous de la moyenne des 12 dernières années qui est de 289 alarmes.

La répartition des alarmes par événement reste à peu près identique à l'année dernière (toute proportion gardée) avec en tête les feux, suivis des alarmes automatiques. Cette année encore, le nombre de désincarcérations reste constant, moins de 10. A noter que 50% des accidents ont impliqué des camions.

En semaine, les interventions de jour représentent toujours la plus grande activité, et ceci à plus de 61% de la totalité des alarmes. Il est donc important de trouver dans la relève, des sapeurs-pompiers qui travaillent dans la commune pour assurer les premiers départs.

Fait marquant

Pour la première fois, nous avons dû faire appel à la cellule de debriefing psychologique du SPSL, suite à une intervention difficile au mois d'août. La cellule a offert, sans s'imposer, un soutien psychologique aux intervenants.

Secteur d'intervention

Depuis le 1 juillet, nous n'intervenons plus sur les communes d'Echichens et de Monnaz. C'est l'OI Senoge-Arenaz qui interviendra dorénavant sur les petites alarmes de la commune d'Echichens (Monnaz-Echichens-St-Saphorin et Colombier).

Démission

Le permanent Jean-Michel Wyss a terminé sa carrière après 35 de service. Il prend une retraite bien méritée. Après avoir mis au concours la place de chef matériel de l'OI Morges, c'est l'App Chef Julien Poutot qui a été retenu pour relever ce grand défi.

La relève des officiers

Le Premier-Lieutenant Olivier Jeanneret m'a remis sa démission après 30 années consacrées à la cause des sapeurs-pompiers. Je le remercie pour le temps donné à la collectivité.

Nous avons pris du retard dans la relève des officiers. Nous avons cependant retenu quatre Sergents-Chefs qui vont suivre, en 2016, la formation de Chef d'intervention.

Merci pour l'intérêt que vous avez tous pour la cause des sapeurs-pompiers. Merci pour votre dévouement et longue vie au SIS Morget.

7.2 OI SAINT-PREX

7.2.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de Buchillon, Etoy et Saint-Prex et d'une section DAP Z relève, d'appui.

7.2.2 Organigramme et encadrement

L'OI Saint-Prex est organisé comme suit :

Chef OI	Cap	Alexandre Groeneweg
Chef DPS	Plt	Cédric Beutler
Chef DAP	Cap	Alain Egger
Responsable formation	Lt	Philippe Dupertuis
Administration	Plt	Jean-Marc Mérinat



Chef matériel	Lts	Joël Tardy et Christian André
Fourrier	Four	Rufer Pascal
Remplaçant matériel	Lt	Chauvet Patrick
Responsable formation	Sgtc	Delarageaz Louis-Henri

7.2.3 Effectifs

Au premier janvier 2015, nous comptons 20 sapeurs-pompiers au DPS, 21 au DAP, dont 6 femmes et 3 nouvelles recrues soit un total de 44 sapeurs-pompiers.

7.2.4 Exercices et mandats

Exercices

Selon les directives du Lt Philippe Dupertuis et des officiers, les membres du DPS ont effectué 13 exercices pour un total de 39 heures ; les membres du DAP ont effectué 4 exercices pour un total de 12 heures ; les cadres ont fait 3 exercices de cadres pour un total de 9 heures et les officiers ont fait 3 exercices de formation pour un total de 6 heures. Total des heures pour les exercices DAP, DPS et les séances officiers : 911 heures.

Mandats

Notre OI a été mandaté à 5 reprises sur les 3 communes.

7.2.5 Interventions et faits marquants

Une cinquantaine d'interventions diverses, sans fait marquant cette année.

7.2.6 Représentations

L'OI Saint-Prex a participé aux manifestations suivantes :

- Téléthon dans nos trois villages
- Aux tirs inter-sociétés de Saint-Prex et d'Etoy (bonne 19^{ème} place sur 26 équipes et une 13^{ème} place sur 18 équipes)
- Au 100 km de Bienne par équipe avec Cédric Beutler, Sébastien Pahud, Dominique Rupp et deux renforts pour une 30^{ème} place sur 48.

7.2.7 Parole au chef OI (Cap Alexandre Groeneweg)

Je remercie tous les sapeurs-pompiers pour leur bonne humeur et l'ambiance qui règne au sein de notre OI Saint-Prex et merci à vous, officiers, de votre dévouement mis au service de la communauté et de notre OI durant toute l'année. Merci aussi à vous, sportifs ! Vos performances nous ont rendus fiers d'être pompiers. Merci finalement à nos familles qui nous soutiennent.

Je tiens à féliciter également la réussite de Sébastien Pahud, instructeur cantonal 2015 et à lui souhaiter bon vent pour la suite de ses formations fédérales. Tout l'OI Saint-Prex est derrière lui !

7.3 OI DENGES

7.3.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient seule pour les sinistres relevant de sa catégorie ou en commun avec le DPS – F de l'OI Morges pour les cas plus conséquents, voire avec le corps de pompiers professionnels de Lausanne (SPSL) en fonction de l'événement.

Une section DAP Z complète l'effectif de l'OI Denges. Ce DAP est mobilisé lorsqu'il faut des bras supplémentaires pour mener à bien une mission/intervention.

La zone d'intervention de l'OI Denges est composée des territoires des communes de Denges, Echandens et Lonay.

7.3.2 Organigramme et encadrement

L'OI Denges est organisé comme suit :

Chef OI	Cap	Luc Giezendanner
Chef DPS	Lt	Nicolas Marti (jusqu'au 31.12.2015)
Chef DAP	Cap	Luc Giezendanner
Chef Matériel	Lt	Laurent Tardy
Responsable Chauffeurs	Plt	Angelo Convertini
Responsable APR	Plt	Patrizio Rota
Manifestations	Sgt	Sébastien Reymond

7.3.3 Effectifs

Bien que toujours préoccupant, l'effectif de l'OI Denges se renforce un petit peu.

Début 2015 se sont 5 sapeurs qui ont rejoint, après leur année de formation, le DAP de Denges. A fin 2015, le Fourrier Véronique Perrin est arrivée à l'âge limite d'incorporation et est retournée à la vie civile après 20 ans d'incorporation. Elle a été accompagnée par le Lieutenant Nicolas Marti (10 ans de service) qui a mis un terme à son engagement pour des raisons professionnelles et de santé. Nous les regretterons et les remercions pour ce qu'ils ont donné à la cause des sapeurs-pompiers. Un troisième sapeur, nouvellement incorporé à l'OI Denges, a également démissionné.

Suite à toutes ces mutations, l'effectif de l'OI Denges se compose de :

5 officiers DPS

5 sous-officiers DPS

6 sapeurs DPS

8 sapeurs DAP

Auxquels il faut ajouter 5 recrues qui ont terminé leur année de formation et qui rejoindront le DAP au 1^{er} janvier 2016.

7.3.4 Exercices et mandats

Durant l'année 2015, il y a eu 5 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été pris pour cibles afin d'entraîner nos intervenants à travailler dans divers endroits de notre territoire. Les thèmes de ces exercices étaient en accord avec les missions dévolues à l'OI Denges, comme par exemple :

- L'assistance sanitaire aux ambulanciers
- Les feux de voitures
- Les pollutions
- Etc.

Divers mandats ont été effectués en 2015, principalement pour des manifestations locales. Les plus marquantes sont :

- Abbayes de Lonay et d'Echandens, pour la sécurisation des cortèges
- 1^{er} août. Sécurité des feux patriotiques et d'artifices dans les 3 communes de Lonay, Echandens et Denges.
- Etc.

7.3.5 Interventions et faits marquants

Pour l'OI Denges, avec 41 interventions, cette année a été la plus chargée depuis la création du SIS Morget (pour rappel: 2012: 39 interventions, 2013: 27 interventions, 2014: 38 interventions). Ci-après le détail de ces interventions.

	Denges	Echandens	Lonay	Autre	Totaux
Feux	5	5	4	1	15
Inondations	2	4	9	0	15
Odeurs suspectes / Gaz	0	1	3	0	4
Pollutions	1	1	1	0	3
Alarmes automatiques	2	1	0	0	3
Désincarcérations (OI Morges seul)	0	1	0	0	1
Total	10	13	17	1	41
Nbre de sapeurs engagés	112	119	141	6	378
Nbre d'heures x sapeurs d'intervention	217	307	331.5	7.5	863

Et la répartition de ces alarmes dans le temps est très aléatoire. S'il n'y a eu aucune intervention au mois de janvier, il y en a eu 10 dont 7 rien que pour le 2^{ème} jour du mois de mai.

7.3.6 Représentations

La seule représentation à laquelle l'OI a été invité fut le souper des autorités communales de Lonay. Deux cadres s'y sont rendus. Un grand merci à la Municipalité de Lonay pour son invitation.

7.3.7 Parole au chef OI (Cap Luc Giezendanner)

Par ces quelques lignes, je tiens à remercier chaleureusement tous les sapeurs de mon OI, officiers, sous-officiers et sapeurs pour leur engagement sans faille et leur soutien inconditionnel.

Merci à nos collègues des autres OI, avec qui on s'entraîne et on intervient dans un esprit de bonne camaraderie, ainsi qu'aux autres maillons de la chaîne d'intervention (gendarmerie, ambulance, sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne, etc.)

Merci aux autorités et administration des Communes de Denges, Echandens et Lonay pour leur soutien et les bons rapports que nous entretenons.

7.4 OI DISSY

7.4.1 Structure et classification

L'OI DISSY est organisé en une section DAP Y. La zone d'intervention de l'OI s'étend sur le territoire de cinq communes, Yens, Villars-sous-Yens, Denens, Lussy-sur-Morges et Lully.

7.4.2 Organigramme et encadrement

Pour l'année 2015, l'OI DISSY fut organisé comme suit :

Chef OI	Plt	Eric Meyer
Remplaçant chef OI	Plt	Patrick Hofmann
Chef Matériel	Sgt	Raphaël Zbinden
Officier :	Cap	Roland Grossen
Sous-officiers supérieurs	Sgt-C	Raphaël Dupuis
	Four	Fabien Coucet
	Four	Christophe Vulliamy
	Four	Eric Lambelet



Sous-officiers	Cpl	André Jotterand
	Cpl	Denis Lambelet
	App-C	Pascal Martin
Intervenants		Tous les sapeurs du corps

7.4.3 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2015, le corps comptait un total de 39 sapeurs, dont 34 sapeurs actifs, 4 à l'EFO et 1 en congé.

Au 1^{er} janvier, 2016, le corps compte 34 sapeurs, dont 33 sapeurs actifs dont 1 à l'EFO.

Au fil des années, la tendance à la baisse de l'effectif se confirme... Pour 2016, seule une personne (sur cinq communes) s'est inscrite à l'EFO...

7.4.4 Exercices et mandats

Exercices

Cette année, nous avons eu 4 exercices DAP, chacun précédé d'un cours de cadres. L'exercice du mois de septembre s'est déroulé sous forme d'intervention pour un feu de ferme foraine à Denens. Cet exercice s'est effectué avec la collaboration du DPS de l'OI Morges qui a engagé l'échelle automobile et un TP. Le dispositif a nécessité un relai avec MP pour assurer l'alimentation en eau.

Le dernier exercice de l'année s'est déroulé sur Yens à la ferme des Flogères. Nous avons mis en pratique le dispositif d'alimentation en eau. Cet exercice a permis à l'ensemble du corps de connaître les spécificités du lieu.

Mandats

Un seul mandat, le 1^{er} août à Yens.

7.4.5 Interventions et faits marquants

En 2015, nous avons été mobilisés à 15 reprises ; 5 inondations, 5 alarmes automatiques, 3 feux. Le sinistre le plus important fut l'incendie du refuge de Lussy au mois de novembre. L'ensemble des missions ainsi que le travail collaboratif entre le DPS et le DAP furent accomplis avec efficacité.

7.4.6 Représentations

Aucune représentation n'a été effectuée durant cette année.

7.4.7 Parole au chef OI (Plt Eric Meyer)

L'effectif actif tend à se stabiliser avec un effectif moyen sur l'année légèrement supérieur à 30 sapeurs. Mais cette tendance est fragile.

Cette tendance est confirmée par les présences aux exercices, chaque exercice ne comptant qu'environ 2/3 du corps.

Concernant l'organisation de commandement de l'OI, Raphaël Dupuis a été nommé au grade de lieutenant. Le Cap Roland Grossen nous a quittés à la fin de l'année pour savourer une retraite bien méritée et j'en profite pour le remercier du travail accompli tout au long de sa carrière.

Un de mes objectifs de ces dernières années est de former une relève pour l'encadrement et de trouver une personne qui reprendra le poste de chef OI. Pour mon remplacement, l'objectif est atteint : le Lt Raphaël Dupuis me succédera au 1^{er} janvier 2017. Pour assurer une transition en douceur, Raphaël me secondera cette année 2016.

Pour la relève de l'encadrement, plusieurs sapeurs ont montré de la motivation et l'ont prouvé en s'inscrivant à des cours ECA (EX01, SO01); cela me fait plaisir.

Je profite de remercier tout un chacun pour le travail accompli et pour son engagement au cours de cette année écoulée.

7.5 OI SEMPREMONT

7.5.1 Structure et classification

L'OI de Sempremont est un DAP « Y » qui intervient sur 8 communes : Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Clarmont, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges.

7.5.2 Organigramme et encadrement

L'OI Sempremont est organisé comme suit :

Chef OI	Cap	Jean-Luc Decollogny
Remplaçant chef OI	Lt	Alexandre Wyss
Responsable matériel	Sgt	Johann Tardy
Fourrier	Four	Norbert Pittet

Les officiers suivants épaulent notre équipe :

Lt Baumgartner Patrice, Lt Brera Maurice, Cap Tardy Sébastien et Plt Zbinden Cédric.

Notre OI peut également compter sur le Sgtc Yann Bornand, le Sgt Johann Tardy et les caporaux David Fuchs, Luc Gaudin, Fabrice Marendaz, David Sypcher et Luc Vidoudez.

7.5.3 Effectifs

Nous restons relativement stables en ce qui concerne les incorporations et les démissions. Au 1^{er} janvier 2015 nous étions 48 sapeurs, dont 6 recrues qui ont été incorporées au 1^{er} janvier (Simon Malherbe, de Reverolle, ainsi que Charlotte Fighera, Henri Kern, Benjamin Korneliussen, Gilles Perrinjaquet et Bastian Pittet, les cinq de Pampigny).

Nous déplorons une démission en cours d'année pour raison de déménagement (Susanne Henry) et 5 démissions en fin d'année (Norbert Pittet, Cédric Bezençon, Luc Neuschwander et Fabrice Micheli).

Trois recrues ont terminé leur école de formation et seront incorporées au 1^{er} janvier 2016, (Sylvain Hennenberger, de Sévery, Jérémy Korneliussen et Jérôme Streit de Pampigny).

Au recrutement du 5 novembre, 3 personnes ont manifesté leur intérêt et ont été acceptées à l'école de formation.

Effectif au 1^{er} janvier 2016, recrues comprises : 48 sapeurs (Apples 11, Bussy-Chardonney 0, Cottens 3, Clarmont 3, Reverolle 3, Pampigny 22, Sévery 3, Vaux-sur-Morges 3).

7.5.4 Exercices et mandats

Exercices

Comme chaque année, les 4 exercices ont été organisés à tour de rôle par des officiers accompagnés d'un sous-officier. Quant à moi je me suis occupé de l'organisation des 3 cours de cadres.

D'autre part, en 2015 nous avons organisé un exercice en collaboration avec le DPS qui s'est déroulé au château de Pampigny, avec le tonne pompe ainsi que l'échelle automobile.

Mandats

Nous n'avons eu que 2 mandats : le 1^{er} août à Apples et à Pampigny.

7.5.5 Interventions et faits marquants

Nous sommes intervenus à 15 reprises, dans presque tous les villages, soit :

- 5 feux extérieurs
- 5 inondations
- 2 aides au portage
- 2 sauvetages d'animaux
- 1 feu de chaufferie

Nos interventions sont peu nombreuses, mais nous pouvons cependant toujours déplorer le fait que certaines personnes téléphonent aux pompiers pour RIEN (exemple : -1 cm d'eau, etc...)

7.5.6 Parole au chef OI (Cap Jean-Luc Decollogny)

Je tiens à remercier une fois de plus, tous les sapeurs de mon OI pour leur dévouement, leur bonne humeur et leur aide dans nos diverses missions.

Un grand merci à mes cadres qui jouent un grand rôle dans l'organisation de nos exercices comme en intervention.

Mon objectif pour ma dernière année en tant que chef OI : trouver encore 2 ou 3 sapeurs prêts à constituer la relève de nos cadres toujours plus vieillissants et « mettre en route » Alexandre Wyss dans sa future fonction, non pas dans la partie « interventions », car il a davantage d'expérience que moi, mais plutôt dans la partie administrative, qui je l'avoue commençait réellement à me fatiguer.

7.6 OI SENOGE-ARENAZ

7.6.1 Structure et classification

Le DAP Senoge-Arenaz regroupe les villages d'Aclens, Bremblens, Colombier, Echichens, Monnaz, Romanel, Saint-Saphorin et Vullierens. Il est classé en catégorie « Y ».

Les villages d'Echichens et Monnaz ont été intégrés dans la zone Senoge Arenaz dès le 1^{er} juillet 2015.

Le Chef de cet OI est le Cap Olivier Henny et ses remplaçants sont le Plt Jean-Philippe Amaron et le Plt Norbert Wuthrich. Deux locaux donnent le point de départ de ce DAP soit Colombier et Aclens.

7.6.2 Organigramme et encadrement

Chef OI	Cap	Henny Olivier
Remplaçant Arenaz	Plt	Wüthrich Norbert
Remplaçant Senoges	Plt	Amaron Jean-Philippe
Responsables matériel	Plt	Amaron Jean-Philippe
	Lt	Dumuid Gilles
	Lt	Chauvet Patrick
Fourrier	Four	Rufer Pascal
Remplaçant matériel	Lt	Chauvet Patrick
Responsable formation	Sgtc	Delarageaz Louis-Henri

7.6.3 Effectifs

Nous comptons 44 personnes début 2015, dont une recrue qui n'a pas terminé son école de formation et a démissionné. L'effectif à la fin de l'année dénombreait 37 personnes. Certains sapeurs ont été exclus pour ne s'être présentés à aucun exercice, ceci sans s'excuser. D'autres

ont démissionné pour des raisons diverses. 5 recrues vont débiter leur formation en 2016. Le manque de personnel est flagrant dans certains villages, voici le détail début 2016.

Nbre/Pompiers	Village	%
3	Aclens	7.14
4	Bremblens	9.52
19	Colombier	45.24
2	Echichens	4.76
0	Monnaz	0.00
1	Morges (de Saint-Saphorin)	2.38
7	Romanel-sur-Morges	16.67
4	Saint-Saphorin	9.52
2	Vullierens	4.76

7.6.4 Exercices et mandats

Exercices

Bremblens Euromaster, repérage du site et des dangers, déploiement du dispositif d'extinction. En cas de sinistre en dehors des heures l'accès est difficile, portail électronique relié par appel téléphonique préprogrammé.

Romanel, ch. de la Barilietta 22, chez M. Baumann, déploiement d'une conduite d'extinction, sauvetage. Exercice réalisé avec le DPS de Morges. Accès difficile à l'arrière, problématique intéressante.

Saint-Saphorin, ch. des Vigneules 1, chez la Famille André Golay, déploiement conduite d'extinction avec relais motopompe, évacuation du bétail.

Echichens, rte du Village 16, administration communale, exercice d'extinction sur les bâtiments et repérage de notre nouvelle zone BH et bâtiments avec tube feu.

Mandats

- Parcage pour Bicross Echichens 18-19-20 septembre
- Surveillance feu 1^{er} août sur 3 villages (Echichens – Bremblens - Aclens)
- Contrôle des BH Aclens, Echichens
- Exercice évacuation collège de Colombier et Romanel
- Parcage UAP, l'arche de Noé, Colombier, spectacle fin d'année scolaire

7.6.5 Interventions et faits marquants

Nous avons eu 5 interventions de plus qu'en 2014, ce qui est dû entre autres à l'agrandissement de la zone d'intervention, qui dès le 1^{er} juillet a vu l'ajout des villages d'Echichens et de Monnaz (4 interventions dans cette zone sur 6 mois). Une intervention a eu lieu sur Aclens, mais sans le DAP, suite à un problème au niveau de la centrale d'alarme CTA sur lequel nous n'avons jamais eu d'explications claires.

Nombre	Date	Détail des interventions 2015
1	04.01.15	Bremblens rte des Planches 1, sauvetage chien dans terrier
2	20.01.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique garage
3	05.02.14	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique
4	23.02.15	Aclens, Coteau 23 , Vollino , alarme automatique
5	24.04.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique boulangerie
6	30.04.15	Romanel Chocapa alarme automatique sciage sous détecteur
7	01.05.15	Saint-Saphorin Echavorannaz Gander Thierry inondation abri forte pluie
8	02.05.15	Saint-Saphorin Jordil 32 Aubert inondation cable électrique donnant de l'eau dans cave pluie
9	02.05.15	Saint-Saphorin Cornu 13-19-21 De Mestral inondation garage forte pluie
10	05.06.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme sprinkler (que Morges personnes ARENAZ)
11	06.06.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique (hall entrée surchauffe avec passerelle)
12	27.06.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique après-midi
13	27.06.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique matin OUBLI CTA appeler
14	01.07.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique
15	06.07.15	Romanel Chocapa alarme automatique sciage sous détecteur(que Morges personnes ARENAZ)
16	07.07.15	Saint-Saphorin Bandaux Feu Manitou Nicolas Loeffel
17	12.07.15	Aclens ZI Plaine Coop alarme automatique (compresseur fume)
18	11.08.15	Echichens Rte Maladaz, feu poutre
19	12.08.15	Echichens Rte St-Saphorin 8A, Berthoud Yann inondation salle de bain
20	23.08.15	Monnaz feu de personne
21	24.08.15	Romanel Chocapa alarme automatique travail sur détection
22	23.10.15	Romanel Chocapa alarme automatique feu filtre imprimerie
23	30.10.15	Echichens Ch du Chêne inondation pompes relevage
24	29.11.15	Romanel Rue de l'Eglise 12, Vez Martine feu cheminée
25	28.12.15	Aclens ZI Plaine Coop, bouton poussoir pousser dans chaîne production

Interventions par communes	
11	Aclens (10 x Coop et 1 x Vollino)
1	Bremblens
0	Colombier
3	Echichens
5	Romanel (4 x Chocapa)
4	Saint-Saphorin
1	Monnaz
0	Vullierens

Types d'interventions	
13	Alarmes automatiques non définies
2	Alarmes automatiques avec fumée et feux
5	Inondations
3	Feux
1	Feu de personne
1	Sauvetage de chien

Intervenants	
6	Interventions par le DAP seul
18	Interventions par le DAP et le DPS
1	Intervention par le DPS seul (erreur CTA)
0	Intervention par Lausanne pollution

7.6.6 Représentation

La commune d'Echichens nous a invités lors de la soirée pour les nouveaux habitants le 8 octobre. Cela nous a permis d'expliquer notre travail, que ce soit pour les pompiers actifs ou pour la relève, les Jeunes Sapeurs-Pompiers, JSP, qui démarrent leurs activités cette année, ce qui est tout bénéfique pour le recrutement.

Un article publié dans le journal d'Echichens dans le courant de l'automne a également été

porteur pour notre relève.

7.6.7 Parole au chef OI (Cap Olivier Henny)

Cinq interventions de plus en 2015 qu'en 2014. De plus, les alarmes automatiques dans la zone industrielle d'Aclens-Romanel sont un problème récurrent.

Nos deux véhicules ont bien tourné cette année encore. Pour les exercices, nous avons pu bénéficier de véhicules supplémentaires pour le transport des hommes, ce qui était très agréable. A noter qu'un véhicule supplémentaire dans notre OI ne serait pas un luxe, car lors d'interventions et d'exercices, nous devons faire des aller-retours pour chercher les sapeurs restés à la caserne, ou alors chercher un véhicule à Morges...

La formation a été renforcée grâce à l'appui de diverses personnes venant d'autres OI, ce qui est très agréable.

Les petits problèmes de communication entre notre DAP et l'EMD-EMR ont été en grande partie résolus, deux séances ayant été agendées l'année passée. L'annonce selon laquelle les chefs des OI DAP seront intégrés à l'Etat-Major Décisionnel dès 2016 permettra, nous l'espérons, de régler les derniers petits soucis liés à la communication.

Le souhait émis en 2013 concernant l'intégration de la commune d'Echichens à notre DAP a été exaucé et notre secteur s'est agrandi en conséquence, dès le 1^{er} juillet 2015.

Je remercie l'EMD et l'EMR d'avoir fait avancer les choses par rapport à notre zone ainsi que d'avoir amélioré la communication.

Je remercie tous mes cadres et sapeurs pour leur engagement toute au long de l'année.

7.7 OI VUFFLENS-CHIGNY

7.7.1 Structure et classification

L'OI VUCHI est composé d'une section DAP Y intervenant sur les communes de Chigny et de Vufflens-le-Château.

7.7.2 Organigramme et encadrement

Notre OI s'organise comme suit :

2 officiers :	Plt Nicolas Desarzens, chef OI Lt Frédéric de Luze
4 sous-officiers:	Sgt Olivier Vuffray Cpl Stéphane Bauchièr Cpl Jean-Charles Bensadoun Cpl Cédric Blaser
17 sapeurs	Dont 3 femmes

7.7.3 Effectifs

Nous avons reçu en fin d'année la démission du responsable Matériel, le Lt Grégory Imhof, qui était déjà en congé pour des raisons de santé. Durant l'année, nous avons pu compter sur un effectif de 23 sapeurs.

7.7.4 Exercices et mandats

Exercices

Comme chaque année, nous avons effectué 4 exercices et 4 cours de cadres.

Le 1^{er} exercice de détail a traité le maniement d'échelle, la motopompe, la communication radio et l'introduction de la ceinture de maintien et des points d'ancrage.

Pour le 2^{ème} exercice, nous avons bénéficié du soutien et des connaissances de 6 sapeurs du DPS de l'OI Morges et nous avons fait une petite sensibilisation au travail des porteurs d'appareil de protection respiratoire.

Le 3^{ème} exercice a traité l'aide au portage. Nous avons pu compter sur la présence de M. Philippe Guignard, ambulancier au CSU Morges-Aubonne qui est venu avec son ambulance.

Et le 4^{ème} exercice a été la tournée des Bornes Hydrantes et répétition.

Mandats

Nous avons travaillé bénévolement pour le bon déroulement du marché artisanal du 20 juin 2015 à Vufflens-le-Château et nous avons été sollicités pour la garde feu du 1^{er} août.

7.7.5 Interventions et faits marquants

Nous sommes intervenus pour 2 inondations et une alarme automatique, le tout sur la commune de Vufflens-le-Château.

7.7.6 Représentations

Le 20 juin 2015, nous avons tenu un stand au Marché artisanal de Vufflens-le-Château pour promouvoir le travail des sapeurs-pompiers et tenter de susciter quelques vocations au sein des plus jeunes.

Les sapeurs Eric Jeanfavre et Andres Tovar Nuez ont suivi la 1^{ère} année de l'EFDPS.

7.7.7 Parole au chef OI (Plt Nicolas Desarzens)

Par ces quelques lignes je tiens à remercier en premier lieu les gars de Chigny et de Vufflens-le-Château pour leur travail, leur engagement, leur disponibilité (même si ce n'est pas toujours facile), mais surtout pour leur bonne humeur.

Merci aux sapeurs du DPS de l'OI Morges pour leur soutien matériel et leurs enseignements, lors d'exercices en collaboration, oh combien importants !

Un grand merci aussi au CSU Morges-Aubonne, plus particulièrement à M. Philippe Guignard pour son appui.

Mes remerciements vont également à l'état-major du SIS Morget pour le travail en amont et aux autorités de nos deux communes respectives pour leur collaboration et leur appui.

8. FORMATION (Cap Yves-Marc André)

8.1 Préambule

Former aujourd'hui pour les risques de demain

Il est vrai que les exigences augmentent, donc la formation aussi.

En conséquence, nous devons nous focaliser en priorité sur les capacités opérationnelles des SDIS et non sur des activités annexes. Certes, ces activités renforcent l'unité de corps mais quand elles deviennent prioritaires alors il faut grandement se remettre en question.

Comme responsable de la formation, je dois m'inquiéter de la pérennité du système de formation à tous les échelons. J'essaie de prendre le recul nécessaire et de ne pas travailler dans l'émotionnel, je me dois de rester neutre et de faire une analyse précise des besoins comme devrait le faire tout officier à son échelon.




La formation comme tremplin des bases de la connaissance fut longtemps sacralisée comme étant le chemin incontournable vers les sommets. Aujourd'hui, il est bon de s'arrêter un instant pour regarder ce que nous construisons comme avenir. Car réaliste ou pas, il appartient à chacun d'entre nous de repenser le fondement de nos valeurs. Équité et éthique... Deux mots porteurs d'espérance dans un jugement d'impartialité ! Cibler et construire des actions concrètes permettant d'entrevoir le potentiel humain et technique du sapeur. Voici nos enjeux futurs.



Des milliers d'heures d'investissement dans la formation pour le bien de tous. Quels beaux gestes et ceci grâce à la volonté et la persévérance d'un grand nombre de passionnés qui s'engagent pour le secteur opérationnel formatif du SIS.

2015 nous a permis de faire nos premières expériences et nos premiers exercices à la RAMA et ceci grâce à notre personnel formé sur les installations. Ce nouvel outil de travail est très intéressant.

Réflexions et remarques 2015:

-  Je suis de plus en plus entouré de personnes dotées de grandes compétences techniques et managériales, nos investissements portent leurs fruits.
-  Les efforts financiers permanents confirment mes propos ci-dessus. Suite à mes remarques concernant la charge de travail du poste de responsable de la formation, des démarches sont en cours pour permettre de trouver des solutions à long terme,
-  Les problèmes relevés au niveau de l'organisation interne depuis maintenant 2 ans, stockage de données, accès informatiques, informations, management etc. sont en cours d'être réglés pour ce qui est du stockage des données. Ce point nous permettra de travailler de manière un peu plus professionnelle, si je peux m'exprimer ainsi comme volontaire. Pour les accès à ECADIS, il semble que cela ne soit pas simple, car depuis 4 ans nous sommes en standby, depuis la création du SIS.



👤 Quitte à me répéter, je continue d'encourager nos EM à penser à la relève. Osons exploiter le savoir des gens et nous entourer de personnes plus compétentes que nous sans crainte pour notre place.

👤 L'introduction de la nouvelle ceinture de maintien au travail et de l'anneau cousu a vu disparaître notre bonne vieille ceinture orange. Elle a été gérée par l'équipe antichute. Il s'en est suivi une période pas claire au sens de la loi et du matériel distribué.



Points forts et actions depuis 4 ans pour la formation

- 2012**
 - création de la commission de formation
 - création de la commission Chauffeurs
 - demande de moyens financiers
- 2013**
 - création d'un groupe instructeur avec suivi de la formation
 - impulsion cours FSSP
 - impulsion cours IFA
 - étude et création d'une école de formation DPS
 - suivi des formations de formateurs
 - exercices spéciaux DAP sur inscription
- 2014**
 - création d'une commission pour la nouvelle section JSP
 - première école de formation DPS sur une année
 - organisation de la relève des formateurs EFO de base
 - élaboration des prérequis pour l'école de formation DPS et de ses formateurs
 - mise en place de cours NAC
 - exercices spéciaux DAP sur inscription
 - organisation des cours de cadres officiers
- 2015**
 - lancement de la section JSP Morget en collaboration avec M. Genton et le Maj Henry
 - réorganisation de la commission Chauffeurs
 - exercices APR Fire Dragon à Morges
 - introduction de la nouvelle ceinture de maintien au travail
 - réorganisation de l'équipe des préposés
 - réussite de la phase I, II et III instructeurs FSSP de Sébastien Pahud et Xavier Reigner
 - exercices RAMA pour le SIS
 - introduction du nouveau règlement
 - réussite instructeur APR de Gaël Zbinden
 - mise sur pied d'une formation pour les aspirants officiers CI du SIS
 - questionnaire de formation

8.2 Thème cantonal 2015

La CCF¹ et l'ECA nous ont fixé le thème suivant :

- **Nouveau règlement des connaissances de base**
- **Les actions opérationnelles**

¹ Commission Cantonale de formation

Après la période de mise en consultation les « Actions Opérationnelles » dites les AO ont été largement introduites dans les 3 DPS via des exercices de groupes et APR.

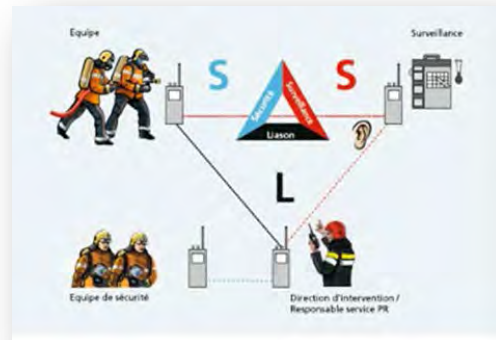
Pour mémoire, elles ont pour but de :

- favoriser certains automatismes dans les premières minutes de l'intervention
- découvrir les « mesures préparatoires » jusqu'au départ effectif de l'action.

Elles ont fait couler un peu d'encre et de salive sur des principes et le déroulement. Je rappelle qu'il ne s'agit nullement d'un règlement. Nous devons essayer de travailler sur cette base mais surtout nous nous devons de ne pas perdre notre bon sens.

L'introduction du nouveau règlement de base s'est bien déroulée. Quelques adaptations ont été faites spécialement dans la formation de base et les équipes concours.

Un axe principal a été donné sur les actions APR « SSL ». Il a fait trembler une bonne partie d'entre nous. Force est de constater qu'il est simple et abordable au niveau de la formation.



8.3 Commissions

Toujours au nombre de 3, les commissions se sont rencontrées pendant l'année, pour permettre une meilleure harmonisation et collaboration du secteur formation.

- Chauffeurs
- Formation
- JSP²

Les objectifs de ces commissions sont divers, tels que suivi des exercices et visites, appui pour les OI lors d'exercices, contacts avec nos instances cantonales et fédérales, informations sur les nouveautés.

Ils restent des éléments fédérateurs entre nos différents OI. La commission JSP a continué son activité afin de terminer la mise sur pied de cette nouvelle entité dans le cadre de l'association. (voir chapitre 8.3.3)

8.3.1 Commission chauffeurs

Sous la délégation de l'EMC et la responsabilité du Lt Alexandre Wyss de l'OI Sempremont, elle a siégé quelques fois cette année.

Composition de la commission

- OI Sempremont : Lt Alexandre Wyss, formateur C1 ECA (responsable commission)

² Jeunes Sapeurs-Pompiers

- OI Morges : Lt Jérôme Kaelin, responsable chauffeur
- OI St-Prex : Cap Alain Egger, formateur C1 ECA responsable chauffeur
- OI St Prex : Sgtn Thierry Mamin nouveau formateur C1 ECA
- OI Denges : Plt Angelo Convertini, responsable chauffeur

Voici dans les grandes lignes les buts :

- former les chauffeurs du SIS Morget sur la conduite des gros et petits véhicules;
- suivre et contrôler le bon déroulement des chauffeurs C1, des recyclages de conduite dans les différents DPS et DAP (petits véhicules);
- former sur les différentes machineries des véhicules;
- mettre au point des modules de formation pour permettre la création d'un catalogue de base sur la conduite de véhicules d'urgence;
- collaborer étroitement avec les chefs DPS, DAP, les chefs des différents OI, la formation.
- Sensibiliser à la conduite d'urgence.

Pour 2015, il était prévu que le Lt Jérôme Kaelin suive le cours de formateurs chauffeurs organisé par l' ECA. Malheureusement, ce dernier n'a pas pu y assister pour des raisons personnelles. Afin de ne pas perdre cette place dans ce cours, l'OI Saint-Prex nous a proposé le Sgtn Thierry Mamin qui a donc suivi le cours de formateur chauffeurs. Je profite pour le remercier de son investissement pour cette formation. L'OI Morges s'est donc retrouvé sans formateur ECA pour 2015. Nous avons donc pu compter sur le Lt Alexandre Wyss de l'OI Sempremont afin d'assurer la formation des chauffeurs et ceci en collaboration avec le Lt Jérôme Kaelin.

Lors de l' établissement du budget 2016, votre serviteur a pensé à une formation spécifique sur circuit. Suite à son acceptation, la commission a élaboré un programme

5 Nouveaux chauffeurs C1 /118 pour 2015 et 3 qui doivent encore faire la pratique

Bravo à ceux qui ont réussi le permis et merci aux formateurs.

Je remercie le Lt Alexandre Wyss pour son investissement dans la commission Chauffeurs et spécialement dans la formation des chauffeurs de l' OI Morges, autant sur la conduite que de la machinerie. Ce travail s'effectue souvent dans l'ombre des exercices.

A tous, prudence sur la route !

8.3.2 Commission formation

Cette année, elle a débattu des thèmes suivants:

- Organisation des exercices DAP et DPS
- Thèmes de l'année 2015 et idées 2016
- Visite des exercices
- Ecole de formation de base
- Thèmes communs
- Appuis possibles
- Orientation de la formation
- Ecole formation DPS (2 ans)
- Formation des officiers CI
- Coordination et informations

Pour cette année, nous avons pu nous appuyer sur la présence de la secrétaire du SIS Isabelle Cappellaro qui a tenu nos PV de séances. Merci à elle, car ces derniers sont vraiment bénéfiques pour nous et un excellent outil de travail.

Au niveau des DPS, 2 leçons types ont été réalisées afin d'aider les chefs sections DPS.

- Ventilations Gaël Zbinden
- TP Philippe Dupertuis et Sébastien Pahud



Composition de la commission 2015.

Maj Eric Henry	Commandant, Instructeur FSSP
Cap Olivier Mages	DPS, EFDPS et désincarcération
Cap Yves-Marc André	Responsable, Instructeur
Lt Philippe Dupertuis	OI St Prex
Lt Cédric Zbinden	EFO, Instructeur FSSP
Cap Luc Giezendanner	OI Denges
Cap Samuel Marchina	Antichute, échelle automobile et OI Morges
Lt Gaël Zbinden	EFO, ARI, EFODPS, Instructeur FSSP
Plt Xavier Reigner	ARI, aspirant instructeur FSSP
Plt Cédric Zbinden	EFO, Instructeur FSSP

Suite à l'impulsion du Lt Gaël Zbinden et la collaboration du Plt Xavier Reigner, nous avons pu introduire des démonstrations de mini maisons à 4 compartiments dans plusieurs exercices du SIS .



Merci à vous, membres de cette commission pour votre investissement sans compter.

8.3.3 Commission réflexion JSP

Les démarches pour la création d'une nouvelle section ont porté leurs fruits. Une convention de collaboration a été élaborée par le Maj Eric Henry après de nombreuses réflexions. Cette dernière a été signée par la section JSP Morget.

Voici en quelques lignes le travail accompli :

- Finalisation et signature de la convention
- Aménagement des locaux à l'OI Denges
- Achat de matériel
- Création du comité
- Recherche de formateurs
- Planning 2016
- MultiMedia et information
- Recrutement
- Acceptation des JSP Morget dans le groupement vaudois des JSP



Le gros du travail pour le SIS est terminé.. Ils ont pris leurs quartiers dans les murs de la caserne de l'OI Denges.

Suite à la campagne d'information et de recrutement, une vingtaine de jeunes filles et garçons se sont inscrits pour cette activité. Bon vent à toute l'équipe dans cette nouvelle aventure.



Nous devons relever que cette nouvelle section n'est pas la seule dans notre secteur.

Nous pouvons aussi compter sur les jeunes sapeurs-pompiers de l'Ouest Morgien (JSPOM) des passionnés qui encadrent une bonne équipe de jeunes.

Une convention de collaboration a été élaborée par le Maj. Eric Henry, fruit de nombreuses réflexions. Cette dernière a été signée par la section JSPOM en fin d'année.



Merci à ces 2 sections pour cette formation précoce qui va certainement susciter des passions et surtout permettra à de nombreux enfants de réaliser leur rêve. Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir tous vos jeunes dans nos différentes casernes afin qu'ils assurent la pérennité de notre système de volontariat.

8.4 Instructeurs et aspirants

Aspirants instructeurs

Le projet « FUTURO » continue et porte ses fruits.

Pour mémoire, ce secteur a comme seule mission d'assurer la relève pour les années futures.

2015 a été une excellente année pour la formation des instructeurs du SIS.

Plusieurs rencontres se sont déroulées avec des thèmes différents.

Les plannings de formation (plan de carrière) sont des bons outils de travail. De cette manière, nous pouvons avoir un meilleur suivi des formations et prérequis de nos aspirants.

Pour 2015, j'ai le plaisir de vous informer que nous avons 2 cadres qui ont passé les phases de sélections cantonales.

OI Morges : Plt Xavier Reigner

OI Saint-Prex : Sgtc Sébastien Pahud

La réussite de ces sélections est le résultat d'un gros investissement. Ils ont organisé de nombreux exercices avec leurs collègues du canton dans un objectif de performances et de collaboration. Ils vont suivre l'école d'instructeur dans le courant 2016.

A relever que le Sgtc Nicola Alberton a lui aussi participé à la première phase de sélection, mais malheureusement il n'a pas été retenu par nos instances.

Objectifs du groupe des aspirants instructeurs

- pousser la formation d'adultes
- motiver les aspirants instructeurs
- donner des outils nécessaires à la formation

- préparer les différentes phases
- soutenir les démarches
- garder contact

Dans ce secteur, je peux m'appuyer sur les instructeurs en place.

Cédric et Gaël Zbinden, merci à vous ainsi qu'à notre commandant pour votre soutien sans compter. A ce jour, nous avons 5 personnes intéressées par cette formation.

Instructeurs

Les instructeurs du SIS sont bien impliqués dans différents secteurs.

OI Sempremont	Plt Cédric Zbinden
OI Morges	Lt Gaël Zbinden
OI Morges	Maj Eric Henry
OI Morges	Cap Yves-Marc André

Ils donnent aussi de nombreux cours ECA, ce qui nous permet de rester au contact avec les dernières nouveautés et modifications cantonales voire intercantionales.

Pour cette année, nous relèverons la réussite du cours d'instructeur APR de Gaël Zbinden. Le cours s'est déroulé du 15 au 19 juin 2015 à Seewen dans le canton de Schwytz. Grâce à cette formation, il va pouvoir renforcer les connaissances de notre équipe APR.

Merci à vous pour votre motivation et votre inestimable soutien.



8.5 Ecole de formation

8.5.1 Parole au chef EFO (Plt Cédric Zbinden)

Pour la première année au commandement de l'EFO, je tire un bilan positif sur ce nouvel encadrement qui se veut évolutif et novateur.

Secondé par 8 formateurs, que je profite de remercier chaleureusement pour leur engagement et leur investissement tout au long de cette année écoulée, nous avons suivi cette volée jusqu'au bout de la formation des recrues. Ceci sans compter sur l'aide précieuse et indispensable du personnel externe à l'EFO, qui lors de grosses soirées ou exercices, est venu prêter main forte au bon fonctionnement de cette organisation.

Je voudrais cependant relever la problématique du manque de prise de conscience de l'investissement et du sérieux de ce parcours, qui a contraint certaines recrues à abdiquer lors de la formation FOAD ou du cours obligatoire FB01, qui donnent tous deux accès à l'EFO. Je peux estimer que le SIS Morget perd 35% des recrues, malgré le travail réalisé en amont pour les préparer au FOAD.

Le niveau attendu et validé par l'ECA est supérieur à la croyance collective des recrues, qui n'étaient peut-être pas assez sensibilisées. Je reste néanmoins convaincu du bienfondé de posséder des bases de formation solides et avec un niveau de compétences élevé.

8.5.2 Structures de l'encadrement

L'encadrement a été assuré cette année par 1 officier et 9 sous-officiers venant principalement

des OI de Morges et Saint-Prex.

- Agier Cédric – Morges
- Alberton Nicola - Saint-Prex
- Bizzaro Sandro – Morges
- Goetschmann David – Morges
- Guilbert Christophe – Morges
- Mages Justin – Morges
- Pahud Sébastien - Saint-Prex
- Bornand Yann - Pampigny
- Adamina Vincent – Echichens

8.5.3 Effectifs 2015

Lors du recrutement au mois de novembre 2014, 52 personnes se sont présentées. Les mesures prises pour limiter les risques de défection en cours d'année ont fait diminuer le nombre d'inscrit à 37 (non intéressés, problèmes médicaux, absence de longue durée pendant l'année, etc.) Nous avons encore perdu 8 recrues avec le FOAD et le cours cantonal FB01, ce qui nous a amenés à un effectif de 29 recrues au début des soirées de formation EFO. Et ce sont 28 recrues qui ont terminé leur formation et qui ont reçu leur diplôme lors de la soirée de promotion à Saint-Prex.

8.5.4 Exercices et thèmes

En plus d'une première soirée de tests d'aptitude physique et de prise des tailles par notre équipe matériel, la formation des recrues s'est déroulée en 5 soirées et un samedi matin. L'ensemble des thèmes de l'année a été mis en pratique sous les ordres des chefs de classe qui officiaient en tant que chefs de groupe.

La première soirée de formation a été consacrée au thème des nœuds et des échelles. Les recrues ont pu se familiariser avec diverses échelles utilisées dans nos DAP et DPS. Le clou de cette soirée a été une présentation d'un sac antichute avec les exigences d'utilisation, ainsi que la formation nécessaire à ce matériel. Ce thème a été choisi afin de sensibiliser les recrues aux limites du matériel d'assurance de base mis à disposition avec les chariots échelles.

La soirée suivante était dédiée à l'aide au portage et l'évacuation sanitaire. Le concept était novateur et a beaucoup plu aux recrues et personnel encadrant. En effet, l'invitation de partenaires du pré-hospitalier a pu renforcer la collaboration entre ces deux entités et ainsi faire passer un message clair sur les attentes des professionnels de la santé envers les sapeurs-pompier dans ce genre d'intervention.

La formation a été construite sur 4 axes :

- Une présentation théorique de l'aide au portage par un professionnel du pré-hospitalier
- Des manipulations pratiques du matériel d'aide au portage dans la caserne et ses escaliers
- Une présentation d'une ambulance et de la profession par un ambulancier
- Une évacuation sanitaire à l'échelle automobile

Les soirées 3 et 4 se sont construites autour du thème de l'hydraulique.

L'utilisation de la tonne pompe, des motos-pompes et le déploiement d'un schéma hydraulique DAP ont été les moments clés de ces formations. Grande soirée qui demande beaucoup d'attention. L'EFO a donc été divisée en deux et répartie sur deux sites au programme identique ; l'un au bord du lac et l'autre sur l'OI Préverenges. Ainsi cela a permis à chacun de pratiquer et comprendre de façon optimale ces engagements.

La cinquième soirée sonne gentiment le terme de l'année de formation. Comme de coutume, une évaluation en deux phases a été réalisée :

- Une partie test pratique avec l'utilisation du matériel instruit durant cette année
- Un questionnaire QCM

Le résultat a été transmis aux différents chefs des OI, ainsi qu'aux responsables de formation qui, selon le taux de réussite, inscriront les sapeurs au cours proposé par l'ECA EX01 (hydraulique).

Lors de la dernière matinée, les années précédentes les recrues effectuaient « leur baptême du feu ».

Depuis cette année nous avons décidé de renoncer à la maison de feu à Gollion qui n'était pas en adéquation avec les mesures de protection respiratoires et d'organiser un exercice de plus grande envergure, qui se rapproche plus des futures interventions que ces futurs sapeurs vivront dans un premier temps.



L'exercice a porté sur tous les moyens engagés, le déroulement, l'engagement, les diverses missions et la collaboration DPS – DAP lors d'un feu de toiture, dans les anciens dépôts d'Uvavin. Ceci a été possible grâce à l'aide précieuse des OI de Morges et de Saint-Prex et des formateurs de l'EFO, que je profite de remercier pour cette belle et intense matinée.

8.5.5 Quelques chiffres

Recrues: 8 exercices répartis entre mars et novembre pour un total de 521 heures
(moyenne de 17.9 heures par personne)

Cadres: 14 exercices ou cours de cadres pour un total de 356 heures
(moyenne de 35.6 heures par personne)

Le taux de participations annuel de l'EFO (cadres et recrues confondus) est de 89.3 %

8.5.6 Conclusion

Pour conclure, je déplore les démissions de plus en plus fréquentes des sapeurs dans un laps de deux ans post EFO. Ceci pourrait être, à mon avis, potentiellement jugulé par une sorte de parrainage des nouveaux intégrés au sein des DAP, qui permettrait une meilleure intégration et cultiverait l'envie et la motivation de progresser et d'évoluer dans leurs organes d'intervention respectifs.

Je termine en vous signifiant mon contentement d'avoir mené cette volée de l'EFO et profite de remercier, une nouvelle fois, mes chers collègues formateurs sans qui ces moments de formation avec les recrues n'auraient pas pu exister.

Mais aussi l'état-major du SIS Morget pour la confiance et la liberté accordées dans cette tâche, qui certes est plus chronophage qu'on l'imagine, qui demande rigueur et organisation, mais qui apporte une certaine fierté et surtout de très bons moments de partage.



8.6 Appareils de Protection Respiratoire (APR) (formation et recyclages)

8.6.1 Introduction (Plt Xavier Reigner)

A la suite de l'introduction de la maison du feu de la Rama, 2015 a été marquée par des premiers exercices au plus proche de la réalité dans ces installations. Comme le prévoit le concept cantonal, la moitié de l'effectif des porteurs du canton a pu réaliser un exercice d'une demi-journée sous forme de plusieurs scénarios. L'année 2015 a permis de concrétiser la mise en place d'une nouvelle organisation des préposés au matériel ARI (nouvellement appelé APR pour Appareils de Protection Respiratoire). Les paragraphes qui suivent vous relatent les diverses activités liées à la formation des porteurs APR. Le but ultime de ces formations étant d'être bien préparé et le plus efficace possible lors des interventions. Sachant que sur l'ensemble des porteurs seul une petite minorité acquiert de l'expérience en intervention, il est d'autant plus indispensable de former au plus proche de la réalité les autres pour que le jour où ils seront amenés à répondre à l'une ou l'autre des missions de porteurs, ils soient en possession d'un maximum d'outils pour sécuriser, sauver, tenir, protéger et maîtriser.

8.6.2 Organisation

Composition de l'équipe de formateurs en 2015 : Plt Xavier Reigner – Chef ARI ; Lt Gaël Zbinden – Remplaçant chef ARI ; Cap Yves-Marc André ; Cap Samuel Marchina ; Lt Jérôme Kaelin ; Sgt Chef Sébastien Bovet ; Sgt Chef Pascal Germann ; Sgt Chef David Goetschmann ; Sgt chef Pierre-Yves Mottier ; Sgtc Dominique Rupp ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Sgt Stéphane Martin.

En 2015, en parallèle aux phases de sélection pour devenir instructeur fédéral, le Sgt Sébastien

Pahud a rejoint l'équipe de formateurs APR en 2015. Son intégration s'est faite facilement grâce à sa capacité à transmettre de la matière avec assurance et de manière convaincante.

Préposés aux appareils APR en 2015 : Sgt chef Dominique Rupp et Sgt Sébastien Bovet – co-responsables préposés et matériel APR ; Adj sof Jean-Michel Wyss – Remplaçant responsable préposés ARI ; Sgtn Yves Mermoud ; Plt Patrizio Rota ; Plt Jean-Philippe Küffer ; Sgt chef David Pagot ; Sgt chef Gaël Zbinden ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Cpl Benoît Pelet ; Sap Julien Poutot.

L'équipe de préposés est renforcée en 2015 par deux nouveaux porteurs formés en cours d'année comme préposés au matériel APR : Sgt chef David Roch et le cpl Michaël Michel.

Le Cap Olivier Mages et le Lt Sacha Meier ont cessé leur activité en tant que préposés, ayant moins de temps à disposition.

L'organisation des préposés au matériel APR a été marquée par le départ du Sgtn Jean-Michel Wyss. La part importante du travail des préposés au matériel APR était jusque-là assumée en grande partie par lui sur ses heures de permanents et surtout sur des heures comme pompier volontaire. La répartition a dû être repensée dans le but de transmettre la grosse partie des heures aux préposés volontaires et ceci de manière mieux répartie afin de ne plus dépendre d'une seule personne. Cette réorganisation a occupé les deux nouveaux responsables durant l'année 2015 et s'est mise gentiment en place en fin d'année. Le gros de l'organisation est en sous contrôle et 2016 verra la mise en place d'un préposé répondant de semaine, permettant une responsabilisation et une participation de tous les préposés.

8.6.3 Effectifs 2015

Au 1^{er} janvier 2015, les 50 porteurs du SIS Morget étaient répartis comme suit :
OI Morges (DPS F) : 31 ; OI St-Prex (DPS B) : 11 ; OI Denges (DPS B) : 8.

8.6.4 Exercices et activités

Thèmes :

- Le nouveau règlement des connaissances de base
- Les actions opérationnelles
- Sauvetage de porteurs type RIT

Exercice 1 :

Organisation : Sgt Stéphane Martin

Lieu : collège de la Gracieuse

Résumé : lors de ce premier exercice de l'année, l'accent a été mis sur les nouveaux concepts introduits par le changement de règlement de la formation de base qui inclut pour la première fois un chapitre dédié à la protection respiratoire.

En complément à la formation initiée depuis 2007 sur la compréhension des phénomènes thermiques et la lecture des fumées, les cagoules de protection ont été introduites lors de cet exercice. La protection apportée par la cagoule est multiple et son utilisation est en ligne avec la protection personnelle face à la toxicité des fumées et la contamination par la peau.

Les Actions Opérationnelles (AO) introduites lors de l'année 2014 au niveau du canton apportent une formalisation et une unification des manières d'intervenir au sein de tous les SDIS. Ainsi la répétition et le drill ont été exercés, ceci étant nécessaire pour une mise en pratique efficace.

Exercice 2 :

Organisation : Sgt chef Pierre-Yves Mottier

Lieu : sous-sol de la salle du Vieux-Moulin à St-Prex

Résumé : mise en place des nouveaux concepts Sécurité – Surveillance - Liaison (SSL) et Air – Repli – Equipe (ARE) introduits par le nouveau règlement. Cet exercice s’est déroulé sous la forme de recherche de personnes, d’animaux et d’objets dans un volume inconnu. Il a également permis de pratiquer la gestion de plusieurs équipes et le travail du surveillant.

Exercice 3 :

Organisation : Cap Samuel Marchina

Lieu : caserne de l’OI Morges

Résumé : cet exercice a permis l’introduction de diverses techniques d’auto-sauvetage pour une équipe de porteurs se retrouvant en difficulté. Les techniques d’extraction d’un camarade au moyen d’une conduite de refoulement sous pression et la manœuvre de sortie d’urgence d’un volume en feu au moyen d’une échelle ont pu être mis en pratique. Un dernier poste a permis la mise en pratique de l’équipe de sauvetage RIT d’un porteur en difficulté bloqué sous des débris.

Exercice Fire dragon (exercice 4) :

Organisation : Plt Xavier Reigner

Lieu : place des cantines à Morges

Résumé : organisé conjointement avec plusieurs SDIS de l’Ouest Lausannois, cet exercice a permis de compléter la formation de porte-lances dans le camion d’entraînement de la maison Draeger Safety. La simulation de feux aux gaz permet de confronter les porteurs à des situations d’extinction du feu en présence de chaleur et de flammes. La présence de l’installation durant quatre jours a permis à 167 porteurs, dont 40 du SIS Morget, d’en profiter. Cette semaine d’intense formation a également mis à l’épreuve la nouvelle organisation de l’équipe des préposés qui était responsable du remplissage des bouteilles pour tous les participants ainsi que du rétablissement des appareils. Une grosse partie de la logistique a pu être réalisée par le chef de la logistique durant ses heures comme sapeur-pompier permanent engagé par le SIS Morget. Ce type de collaboration avec d’autres SDIS du canton a un excellent écho auprès des participants qui ont l’occasion d’être encadrés par des formateurs venus des autres SDIS participants.

Exercice 5 :

Organisation : Sgt Sébastien Pahud

Lieu : caserne de l’OI St-Prex et bâtiment Sunstar à Etoy

Résumé : la recherche systématique de grands locaux a été exercée durant cet exercice avec de multiples objets à trouver et la fouille de nombreuses pièces. Cet exercice a également permis de pratiquer la surveillance et de mettre en pratique le concept SSL introduit à l’exercice 1. La coordination a été gérée par un chef d’intervention appuyé d’un aide à la conduite et de surveillants.

Exercice Grangette :

Organisation : Sgt chef Sébastien Bovet

Lieu : CFECA de la Grangette à Lausanne

Résumé : pour la première fois, seule la moitié de l’effectif réalise cet exercice en alternance tous les deux ans, le reste de l’effectif étant convié à un exercice à la maison du feu de la Rama. L’exercice est toujours composé du test de performance vélo annuel et d’un parcours sur deux niveaux en vue de tester la mobilité des porteurs, le travail d’équipe et la maîtrise de soi dans un parcours dans l’obscurité et de progression difficile.

Exercice Rama :

Organisation : Plt Xavier Reigner

Lieu : centre de formation de la Rama à Cugy

Résumé : ce premier exercice dans la maison de feu a permis le travail des AO dans une construction semblable à une maison avec un appartement de plusieurs pièces. Le gros avantage de cette bâtisse est de pouvoir tout mettre en eau sans crainte d'inondation en cas de mauvaise manipulation. Le travail de binôme d'extinction peut également être joué à l'échelle 1 : 1 sur du feu avec fumée et chaleur. La vapeur retournée par l'eau qui se vaporise est également un élément important à l'apprentissage de l'extinction. De nombreux porteurs n'ayant pas, malgré toutes leurs années de formation, eu l'occasion de se trouver confrontés à la réalité de l'extinction en intervention. Divers scénarios ont été proposés aux participants et seront repris pour la deuxième série des porteurs qui passeront en 2016.

8.6.5 Tests de performance

Les deux tests ont été suivis par presque l'entier de l'effectif. L'ECA ayant fourni à tous les SDIS des vélos de fitness du même fabricant que ceux employés à la Grangette, les porteurs faisant le recyclage à la Rama ont également pu faire le test de performance dit « vélo ».

En complément au test vélo, le test 12 minutes, mis en avant dans une recommandation de la FSSP, a été également suivi par les porteurs du SIS Morget.

Le test 12 minutes a été suivi par 91% des 50 porteurs, 76% ont atteint l'objectif minimal demandé pour leur catégorie d'âge selon la table des recommandations.

Le test de performance vélo a été suivi par 96% des 50 porteurs, seul 56% des porteurs ont atteint l'objectif minimal requis.

En conclusion, 6 porteurs n'ont pas atteint l'objectif lors des deux tests et doivent par conséquent suivre une visite médicale pour statuer de leur aptitude médicale à porter.

8.6.6 Formations suivies

De plus en plus de cours dispensés par le canton sous l'égide de l'ECA sont destinés aux porteurs d'APR : cours phénomènes thermiques et cours de conduite coordonnée d'un groupe, s'ajoutent aux cours de formation de porteurs (base et perfectionnement). L'introduction de la maison du feu et de ses installations de containers *backdraft* et *flashover* va de pair avec l'introduction des Actions Opérationnelles et l'entraînement de ces procédures.

Les formations suivantes ont été suivies en 2015 :

- Formateur maison de Feu : Sgtc David Goetschmann, Lt Jérôme Kaelin, Sgt Antonio Da Fonseca
- Formateur cantonal ARI (PR14) : Sgt Sébastien Pahud
- Formation de base pour porteurs d'appareils respiratoires (PR11) : Sap Thomas Pointet
- Perfectionnement de porteurs d'appareils respiratoires (nouveau cours PR22) : Lt Fabrice Dupuis, App Mladen Markovic, Sap Christophe Beaugrand, Appc Laurent Vuilliamy, Sap Mathieu Bayet, Sap Gabriel Hodel, Cpl Marc Funcasta, Plt Nicolas Desarzens, Appc Robin Coentien
- Préposés aux appareils de protection respiratoire (PR15) : Sgtc David Roch, Cpl Michaël Michel
- 16 porteurs ont suivi la formation phénomène thermique (PT01) proposée par le canton.
- 13 porteurs ont suivi le cours conduite coordonnée d'un groupe (OP01)
- 6 porteurs ont pu suivre le cours modules A et B donné dans le pyrodrome de l'IFA.
- Le cours phénomènes thermiques (cours PR module 2) donné par la Fédération Suisse des

sapeurs-pompiers (FSSP) a été suivi par un porteur : Sgt Sébastien Pahud

- Le cours intervention (cours PR module 3) a été suivi par : Sgt Nicolas Favre, Lt Jérôme Kaelin, Sgt-C Dominique Rupp, Lt Joël Tardy
- Le cours équipe de sécurité RIT (cours PR module 4) a été suivi par : Sgt chef David Goetschmann, Sgt Stéphane Martin, Sgt chef Pierre-Yves Mottier, Sgtc David Pagot
- Le cours véhicule à carburant alternatif a été suivi par 2 porteurs : Sgtc Pascal Germann et Plt Jean-Philippe Küffer.

8.6.7 Interventions

Les interventions qui marquent le quotidien des pompiers du SIS Morget ne nécessitent pas l'engagement fréquent de porteurs d'APR. Sur l'ensemble de l'année 2015, seules 35 interventions ont nécessité que les intervenants se protègent aux moyens d'APR : à 18 reprises pour des interventions de petite importance telles que des feux de containers, de voitures. Des interventions de plus grande importance ont nécessité des porteurs APR dans 16 cas. Une intervention en renfort à nos collègues de l'Etraz en plein cœur de Rolle a été l'intervention la plus marquante de 2015. Sur l'ensemble de ces interventions 13 ont mobilisé les équipes de groupes de jour soit en semaine pendant les heures de travail, et 22 l'un ou l'autre des quatre groupes de nuit (et weekend).

8.6.8 Rétablissements

- 299 heures ont été consacrées à la préparation, à l'entretien et au rétablissement des appareils et du matériel pour les exercices APR. Cela représente le gonflage après exercice de : 363 cylindres 9 litres à 300bar, 13 cylindres 6,8 litres à 300bar, 3 cylindres 3 litres à 200bar. Par rapport à 2014, une augmentation d'environ 100 heures est à remarquer. Ceci s'explique par un certain nombre d'heures passées au gonflage de cylindres lors de l'exercice Firedragon et à la mise en place de la nouvelle organisation des préposés. En raison de ce changement de responsables, un inventaire et contrôle complet de tous les appareils ainsi qu'un rangement des locaux existants a été effectué. Cela était nécessaire afin de reprendre la maîtrise de la répartition des appareils et matériel APR dans les divers véhicules et locaux du SIS Morget et afin que l'état au début 2016 soit connu de toute l'équipe.
- 45 heures ont été nécessaires au rétablissement des appareils après intervention, et ceci pour le remplissage et contrôle de : 100 cylindres 9 litres à 300bar, 10 cylindres 6,8 litres à 300bar.

Ces chiffres ne tiennent pas compte du nombre de visagères et appareils de protection respiratoire contrôlés. Sur ce point aussi, la nouvelle équipe sera plus à même de transmettre dès 2016 le détail complet des rétablissements.

8.6.9 Conclusion

En tant que responsable APR, je suis confiant dans le travail déjà réalisé par les deux nouveaux responsables des préposés et matériel APR. L'orientation de leur démarche montre leur envie de répondre à la demande de qualité dans le suivi du matériel, mais également leur volonté de mieux répartir les tâches et les heures entre les divers préposés.

Les exercices organisés en 2015 ont montré que l'équipe en place est dynamique et compétente dans l'organisation et la préparation de ces exercices. Le concept de l'encadrant responsable d'un exercice a été suivi pour les activités organisées. L'objectif qui consiste à pouvoir compter sur les mêmes personnes encadrant les 5 soirées d'une série d'exercices a également, la plupart du temps, pu être suivi. Ceci est fait dans le but de pouvoir donner les

mêmes informations à tous les porteurs du SIS Morget lors d'un exercice. Les encadrants des exercices ARI ont accumulé une somme importante de compétences au fil des années, des interventions et grâce à toutes les formations internes, cantonales et fédérales. La majorité des encadrants ont également, au cours du temps, eu l'occasion de compléter leurs compétences soit par le cours de formateurs cantonal APR ou une formation d'instructeur. Le défi pour les années à venir est de pouvoir continuer avec une équipe performante et de pouvoir la renouveler avec de nouvelles personnes motivées ayant les mêmes qualités de formation.

La clé du succès réside dans l'ouverture aux autres et la curiosité d'aller voir ailleurs pour permettre les échanges d'idées et ainsi continuer de s'améliorer. Les échanges permis lors des diverses formations cantonales et fédérales nous ont énormément apporté et il est indispensable de pouvoir continuer dans les années à venir.

Ayant été nommé pour succéder au Cap Olivier Mages au poste de chef DPS, le 2^e semestre de 2016 sera dévolu à transmettre le flambeau à mon futur remplaçant comme responsable des porteurs APR. Je me réjouis de ces nouveaux challenges au sein du SIS Morget.

8.7 DAP

8.7.1 Cours ECA et exercices

Plusieurs cours ECA ont été suivis :

SO01 Sous-officier – Chef de groupe - 7 sapeurs-pompier
Cours TA11 – Aide à l'intervention – 1 sapeur-pompier
SP08 – Préservation des preuves - 1 sapeur-pompier
SP56 - Installation techniques bâtiments – 2 sapeurs-pompier
SP02 – Transmissions – 1 sapeur-pompier
EX01 – Hydraulique de base – 20 sapeurs-pompier
EX04 – Transports d'eau et relais – 4 sapeurs-pompier
FB01 – Cours de base – 30 recrues

8.7.2 Cours technique DAP

Nos exercices DAP sur inscription ont un intérêt auprès de nos intervenants.

52 personnes ont pu suivre les 2 exercices proposés avec 2 thèmes différents.

- Ventilation
- Les moyens d'extinction et approche des phénomènes thermiques.

Merci à tous ceux qui se sont investis comme participants et aux cadres, pour les préparations.

Cette expérience d'exercices va perdurer pour 2016. Il est même prévu au budget 2016 de l'étendre aux DPS.

8.8 DPS

8.8.1 Cours ECA

Voici ci-dessous la liste des cours destinés aux cadres :

SO 01 Chef de groupes – 1 sapeur-pompier
TA 11 Conduite d'intervention chef de groupe – 4 sapeurs-pompier
TA 12 Conduite d'intervention chef d'intervention – 2 sapeurs-pompier
OP 01 Conduite d'intervention (conduite coordonnée d'un groupe)
– 5 officiers et 8 sapeurs-pompier
PN10 REGA – 1 officier
SN07 Véhicules à propulsion alternative – 14 officiers

Ce nouveau cours a été fortement apprécié, il n'est pas réservé au DPS type F mais à tout officier d'un DPS qui est appelé à gérer un feu de voiture.

Sur nos routes actuellement : 5.6 millions de véhicules

Sur ce nombre on compte:

- 12000 véhicules au GNC
- 45000 véhicules Hybrides
- 2670 véhicules électriques
- 5 bus à hydrogène



SA05 Formateur Echelle – 1 officier

Concernant la liste des cours suivis, cela touche un nombre important de nos intervenants DPS.

8.8.2 Cours non ECA et formations spéciales SIS

Au chapitre des cours non ECA nous relèverons les cours suivants (à noter que le secteur formation du SIS a un budget pour des cours de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers).

Echelles-auto/Bras élévateur: 2 officiers

Sécurité antichute "Cours de base"- 1 officier

Recyclage formateur antichute : - 1 sapeur-pompier

Secours routier "Feux vhc carburants alternatifs" 1 officier et 1 sapeur-pompier

Secours routier – 2 officiers

PR-Module 2 "Phénomènes thermiques" – 1 sapeur-pompier

PR-Module 4 "Equipe de sécurité RIT" – 4 sapeurs-pompiers

PR-Module 3 "Intervention" 2 officiers et 2 sapeurs-pompiers

Ces cours sont enrichissants par les échanges entre les différents participants de différents cantons. Ils sont une réelle plus-value pour nous.

8.8.3 Ecole de formation DPS, Cap Olivier Mages

Voir son rapport.

8.9 Formation des futurs officiers chefs d'intervention

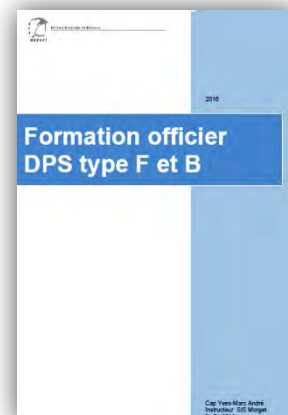
Voici un nouveau chapitre de la formation du SIS qui s'ouvre avec un projet un peu hors du commun pour nous.

Après plus de 2 ans d'esquisses, d'idées, les thèmes et les prérequis ont été définis.

Pourquoi un tel projet ?

- Permettre une unité de formation et d'information
- Assurer une relève de qualité
- Permettre au chef OI de faire les bons choix
- Permettre aux futurs officiers CI de se jauger
- Permettre une évaluation des candidats
- Egalité de traitement avec des prérequis minimums

Merci à ceux qui m'ont soutenu dans ce projet et aux futurs responsables qui vont s'occuper des modules de formation dans le courant 2016.



8.10 Questionnaire formation 2015

Après 4 ans de recul, j'ai pensé qu'il était temps de faire un petit sondage, questionnaire et arrêt sur image du secteur formation. Ce questionnaire a été envoyé par e-mail à tous les incorporés, dans la 2^{ème} partie de l'année.

Il comportait plusieurs parties distinctes avec des questions différentes pour les différents détachements. 107 personnes y ont répondu

Voici quelques éléments extraits du questionnaire :

- Es-tu satisfait de la formation en général apportée au SIS Morget ?
- Désires-tu donner de la formation un jour ?
- Comment qualifies-tu la formation donnée dans ton OI DPS ou ton OI DAP ?
- Es-tu intéressé par la formation d'instructeur ?
- Etc.

En conclusion, nous pouvons dire que de manière globale au SIS sur 107 réponses nous avons environ 80 % des personnes qui évaluent la formation comme étant bonne.

Quoiqu'il en soit, nous nous devons de continuer à offrir de la formation performante et enrichissante pour tous.

8.11 Représentations 2015

Voici quelques représentations 2015 suite à différentes demandes :

- Rapport 2014 SDIS Vallée de Joux (départ du Cdt)
- Rapport 2015 SDIS Vallée de Joux
- Participation à l'assemblée générale de la FVSP (comme instructeur)

A nouveau, ces représentations sont importantes, car elles nous permettent de voir ce qui se passe dans les autres SDIS et permettent de maintenir les liens d'amitié avec nos partenaires.

8.12 Conclusion

Par ce rapport, je rends hommage à tous ceux qui savent donner sans compter.

Merci à l'adj Jean-Michel Wyss pour toutes les années qu'il a consacrées à la formation, échelle, chauffeur, chef Mat, etc... dans le cadre du CR, SISCUM est enfin du SIS Morget. Il a fait valoir son droit à la retraite, droit qu'il a bien mérité. Belle retraite et bon vent !...

MERCI à vous tous, les formateurs, que vous soyez sapeurs, sous-officiers, officiers, commandant qui êtes engagés dans un des nombreux secteurs de la formation car sans vous pas d'intervenants qualifiés.

Chaque année, je suis reconnaissant et honoré de pouvoir compter sur vos compétences, votre savoir-faire, savoir être et savoir vivre. Un bon dosage de tous les savoirs est extrêmement important et il forme des hommes et des femmes avec un excellent équilibre, qui vont faire avancer le SIS sans penser à leur confort personnel, mais plutôt à notre mission première.

Merci à vous qui convoquez, planifiez, qui vous vous occupez du matériel et du rétablissement. Sans vous pas d'exercice.

Merci à vous, les politiciens, qui nous donnez des moyens financiers pour soutenir nos formateurs et intervenants pour leur permettre d'avancer. Je vous en suis reconnaissant.

Merci à ma famille pour son soutien et sa compréhension depuis toutes ces années.
Je vous laisse les paroles de Henry Ford.

**Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ;
travailler ensemble est la réussite.**



9. DÉTACHEMENT DE PREMIERS SECOURS (Cap Olivier Mages)

Ce détachement est composé de trois sections DPS. Deux sections DPS B à Denges et Saint-Prex et une section DPS F à Morges. Chacune de ces sections est rattachée à un organe d'intervention.

Mission des différentes sections :

La section de l'OI Denges, DPS - B ⇨ (feux extérieurs, inondations et divers)

Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.

La section de l'OI Morges – DPS F ⇨ (feux intérieurs, inondations, désincarcérations, pollutions et divers). Elle intervient en appui sur la totalité du territoire du SIS et en renfort sur une partie du canton, sur demande de la CTA.

La section de l'OI Saint-Prex, DPS - B ⇨ (feux extérieurs, inondations et divers)

Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.

9.1 Organigramme

Chef DPS SIS Morget	Cap	Olivier Mages
Chef section DPS F OI Morges	Cap	Alain Goumaz
Chef section DPS B OI Saint-Prex	Plt	Cédric Beutler
Chef section DPS B OI Denges	Lt	Nicolas Marti

9.2 Effectifs

Au premier janvier 2015 :

DPS B OI Denges	18
DPS F OI Morges	42
DPS B OI Saint-Prex	22
TOTAL DPS SIS MORGET	82

A noter que l'effectif est en augmentation sur le DPS de Denges de trois sapeurs-pompiers issus de la 1^{ère} EFO DPS du Morget. Comme les années précédentes, deux sapeurs-pompiers travaillant sur Morges interviennent avec la section DPS F de l'OI Morges en journée.

En fin d'année, le chef DPS de l'OI Denges a démissionné pour des raisons professionnelles.

9.3 Formations spéciales

En plus des formations courantes, cours de cadres, exercices et recyclages, faisant partie du programme de formation annuel fixé par l'ECA, une formation sur la lecture des fumées et la ventilation a été dispensée à l'ensemble des officiers des 3 DPS du Morget.

Ce genre d'exercice a été très utile aux chefs d'intervention du DPS de l'OI Morges car ils sont de plus en plus confrontés aux fumées sur de nombreuses interventions.

Plusieurs chauffeurs C1 ont été formés dans les sections DPS de Morges et Saint-Prex. Un grand merci aux formateurs : Alexandre Wyss, Jérôme Kaelin, Alain Egger et Thierry Mamin pour leur excellent travail.

En 2015, le Lt Jérôme Kaelin de l'OI Morges et le Sgtn Thierry Mamin de l'OI Saint-Prex ont rejoint le groupe des formateurs chauffeurs. Le premier a pris la direction du groupe en succédant à Alexandre Wyss et le second a suivi la formation de formateur chauffeur.

Exercices inter DPS et exercice DPS de l'OI Morges avec DAP du Morget

En 2015, comme l'année précédente, aucun exercice entre le DPS B de l'OI Denges et 1 groupe du DPS F de l'OI Morges n'a été mis sur pied, de même pour le DPS B de l'OI Saint-Prex et un groupe

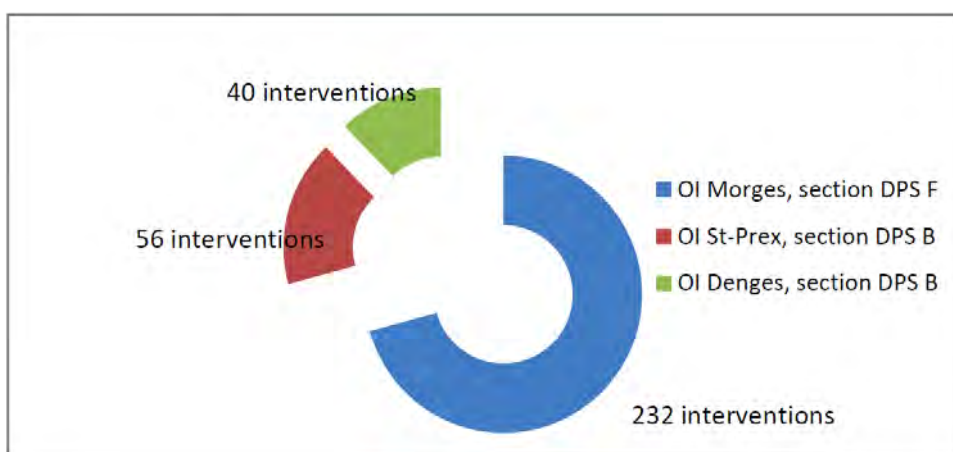
du DPS F de l'OI Morges.

Sur demandes des chefs OI DAP de Senoge-Arenaz, Vufflens-le-Château-Chigny, Dissy et Sempremont, quatre exercices d'intervention avec un groupe du DPS F de l'OI Morges et un DAP ont été mis sur pied. Ces exercices permettent de développer la collaboration au sein du SIS Morget. Ils offrent aux différents intervenants la possibilité de mieux faire connaissance et de voir ce que chaque unité peut apporter à l'autre.

9.4 Interventions et faits marquants

En 2015, le SIS Morget a effectué 328 interventions qui ont nécessité la présence des différentes sections DPS avec ou sans la collaboration de sapeurs du DAP. Cela représente pour les sections DPS l'engagement de 3038 personnes pour un total de 4001,5 heures d'intervention.

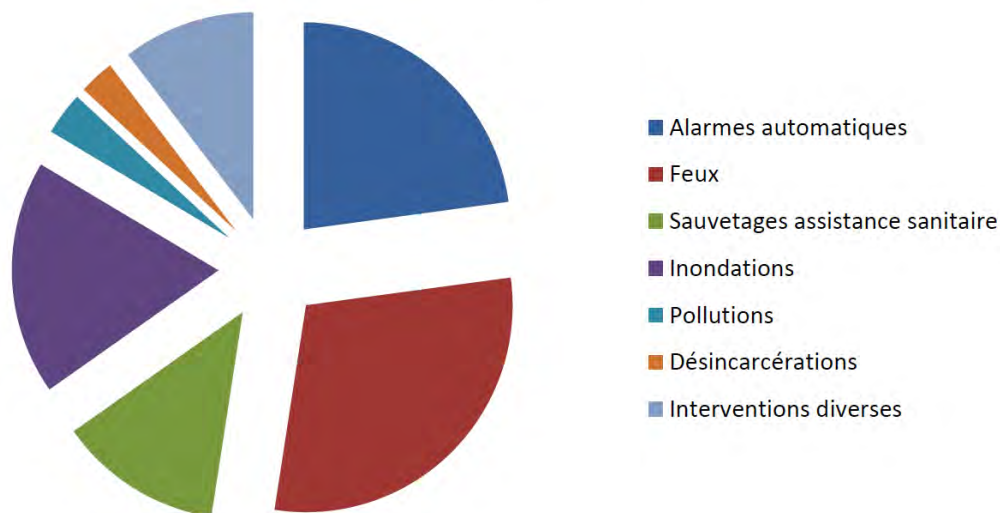
Dans deux sections DPS sur trois le nombre d'alarmes est en diminution. Seule la section DPS de l'OI Denges a enregistré 2 interventions de plus qu'en 2014. La répartition des interventions par OI avec une section DPS se fait de la façon suivante :



La répartition des interventions par événement se présente de la façon suivante :

Alarmes automatiques	75	22.85%
Feux	97	29.60%
Sauvetage assistance sanitaire	42	12.80%
Inondations	60	18.30%
Pollutions	11	3.35%
Désincarcérations	9	2.75%
Interventions diverses	34	10.35%

Interventions



Parmi les interventions qui ont marqué 2015, j'en citerai quatre :

- le feu de haie à Lonay le 17 février, où les flammes atteignaient la toiture de la villa et où les pompiers ont été pris à partie par plusieurs personnes ;
- le renfort sur un feu de toiture à Rolle le 2 juin, avec une grande délégation du DPS de l'OI Morges ;
- le feu de personne dans un champ à Monnaz sur la commune d'Echichens, intervention qui a particulièrement touché plusieurs intervenants. La cellule psychologique a été engagée ;
- le feu d'appartement à Denges le 29 septembre, avec les sections DPS de Denges, Morges et le SPSL.

9.5 Conclusion

En 2015, le DPS du Morget a poursuivi le travail commencé depuis sa création, ceci afin d'apporter à cette unité d'élite un excellent niveau. Grâce à la qualité de l'instruction donnée par l'ensemble des cadres aux sapeurs de cette unité, je peux assurer à l'EMC et au CODIR que les sections DPS du Morget sont prêtes à assurer toutes les interventions qui leur seront confiées.

Je remercie les chefs de sections DPS du Morget et à travers eux, l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement.

Mes remerciements vont également à tout le SIS Morget, à ses états-majors et au comité de direction.

10. DÉTACHEMENTS D'APPUI (Cap Sébastien Tardy)

10.1 Effectifs

Le détachement d'appui du SIS est composé de 8 sections pour un total de 230 sapeurs-pompiers dont 26 femmes

10.1.1 Sections « Z »

Nous avons 4 sections composées d'un total de 83 sapeurs.

10.1.2 Sections « Y »

Nous avons 4 sections composées d'un total de 147 sapeurs.

10.2 Missions des sections

10.2.1 Sections « Z »

Les sections « Z » n'interviennent pas en premiers secours. Elles peuvent être alarmées lors de sinistres importants ou pour des interventions multiples (inondations). Ce sont des sections de consolidation de la base sapeur-pompier, qui permettent de préparer la relève, raison pour laquelle elles sont toutes dans des OI où il y a une section DPS.

10.2.2 Section « Relève » de catégorie Z

Suite à la mise sur pied de l'école de formation DPS ces sections ont été supprimées.

10.2.3 Sections « Y »

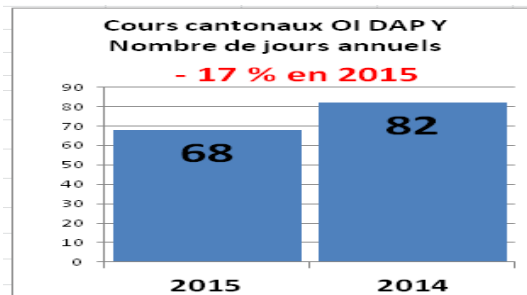
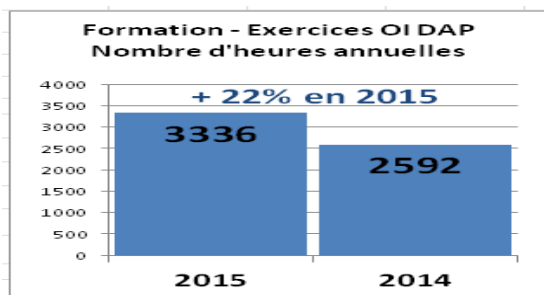
Les sections « Y » interviennent en premiers secours et de façon autonome sur des interventions spécifiques (inondations, aides au portage, sauvetages ascenseur, sauvetages de personnes, d'animaux, etc.) Elles peuvent à tout moment demander l'aide de la section DPS F (OI Morges).

10.3 Exercices

Les exercices effectués dans les différents OI Dap se sont bien déroulés comme vous avez pu le lire dans les rapports des différents chefs OI.

Suite au succès de l'année dernière, nous avons décidé de mettre sur pied des exercices spéciaux DAP qui ont eu beaucoup de succès et suscité un grand intérêt.

Deux exercices ont donc pu être réalisés pour l'ensemble des sapeurs faisant partie des DAP.



Nous remarquons que les sapeurs ont moins la possibilité de se libérer en journée (travail, famille, loisirs) et cela se ressent sur un nombre élevé de désistements aux cours cantonaux.

10.3.1 Collaboration entre sections

Comme les années précédentes, deux exercices spéciaux DAP (sur inscription) ont été organisés. Ils suscitent toujours un grand intérêt pour les sapeurs des différents OI. Merci aux participants et aux formateurs pour leur engouement et leur bonne humeur lors de ces exercices.

10.3.2 Véhicules

Cette année nous avons pu rajeunir le parc véhicules de l’OI Sempremont. Le Mowag de 1976 a été remplacé par une Jeep de 1978 en provenance de l’OI Denges.

10.4 Interventions

Les sections sont intervenues à 49 (+9) reprises, pour un total de 506 heures.

Pour 285 intervenants :

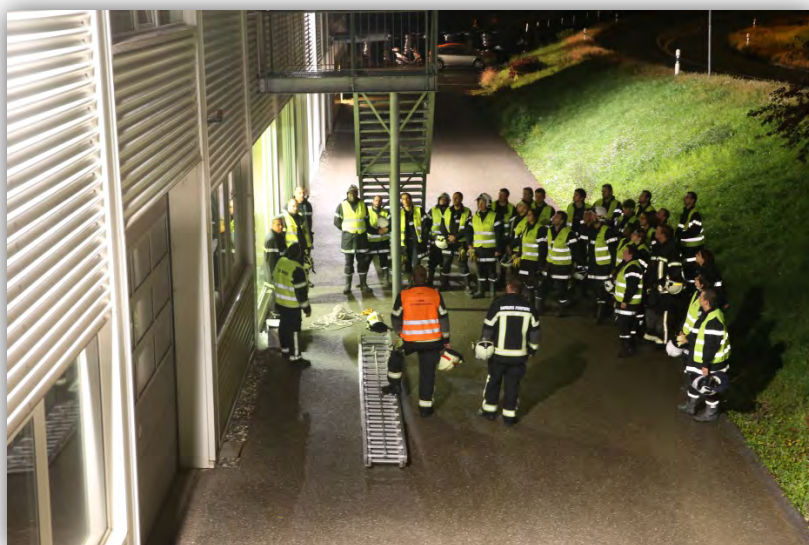
Nombre d’alarmes par OI :	OI Dissy	9
	OI Sempremont	15
	OI Senoge-Arenaz	22
	OI Vufflens-le-Château-Chigny	3
		<u>49</u>

10.5 Parole au chef DAP

Je tiens à remercier comme il se doit tous les sapeurs-pompiers pour leur engagement et les efforts qu’ils ont fournis tout au long de cette année 2015, que ce soit durant les exercices ou en interventions.

J’espère retrouver chez chacun cette motivation dans leur engagement en temps que pompiers volontaires au cours de l’année 2016, car c’est un soutien nécessaire au bon fonctionnement des DAP.

Je remercie aussi les membres de l’école de formation pour le travail qu’ils fournissent afin de préparer les sapeurs-pompiers qui seront la relève de demain.



11. CONCLUSION DU COMMANDANT

L'année 2015 fut une année très chargée dans plusieurs domaines.

- Le secteur bâtiments/mobilier avec la recherche de nouveaux locaux pour l'OI Morges et la direction du SIS ; l'étude pour la préparation du déplacement de l'OI Saint-Prex en un seul local à l'ancien arsenal de Saint-Prex ainsi que des contacts intensifs concernant le choix d'un terrain pour le déplacement de la caserne principale prévue dans les 5 à 7 ans à venir.
- Année charnière avec l'analyse de notre fonctionnement après 4 ans depuis la création du SIS, qui a provoqué une modification importante au niveau de notre organisation, et amené la décision de la création d'un état-major par Organe d'intervention au 1^{er} janvier 2016.
- La création d'un mandat externe pour la refonte de notre site web et la création d'une plateforme de données.

Le paquebot SIS est en route, il a affronté ces premiers « coups de vent », quelques modifications ont été apportées, ce qui dans le futur devrait nous permettre d'améliorer notre efficacité face aux défis qui sont devant nous.

Pour ce faire, notre principale ressource doit être ménagée, elle s'appelle « VOLONTARIAT ». Ainsi que je l'ai déjà annoncé lors de mes précédents rapports, la charge actuelle sur le volontariat, spécialement sur nos cadres volontaires, n'est plus acceptable en l'état. Le défi consiste à trouver les pistes qui permettront à nos volontaires de pouvoir continuer à exercer dans des conditions qui sont viables et qui ne mettent pas en danger leur vie de famille, leur vie professionnelle et leur santé.

Une des pistes serait une meilleure répartition des tâches entre nous, en évitant les redondances. Une autre serait de décharger les volontaires d'un certain nombre de tâches annexes par l'augmentation de l'effectif des sapeurs-pompiers permanents.

Je suis persuadé que notre pouvoir politique, face à la réalité des pressions faites sur le volontariat (en raison notamment des techniques d'interventions toujours plus pointues) ainsi que par les pressions toujours plus importantes que notre société actuelle fait peser, sera réceptif à nos besoins pour le futur.

Rien n'est établi, ce qui était normal il y a 5 ans ne l'est plus aujourd'hui. Nous devons être constamment à l'écoute des besoins de nos semblables, réceptifs aux changements, aux réformes, aux nouveautés, aux progrès dans tous les domaines. La réussite de nos missions en dépend.

Pour terminer, face aux changements, aux nouveautés et aux remises en questions, je tiens à souligner le travail exemplaire de la totalité de mes sapeurs-pompiers, et spécialement celui de mes cadres. Leur engagement, au détriment de leur famille, de leurs loisirs, voire de leur vie professionnelle, doit être reconnu, valorisé et mérite une grande reconnaissance. Je suis fier de pouvoir commander un service incendie et secours performant, avec des volontaires efficaces et ceci malgré les contraintes très importants de notre société actuelle.

Alors un grand merci pour votre écoute attentive, merci pour votre engagement sans compter pour notre service et ceci pour la sécurité de nos semblables.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AIEB	Association Intercommunale des Eaux du Boiron
AO	Actions Opérationnelles
APR	Appareil de Protection Respiratoire
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d’Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d’Engagement et de Transmission (117)
CODIR	COmité de DIRection
COREMU	COmmission REjouissance et MUrée
CSU	Centre Sanitaire d’Urgence
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d’Appui
DCH	Défense des Chimiques et des Hydrocarbures
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d’Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d’Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFDPS	Ecole de formation / DPS
EFO	Ecole de FOrmation des sapeurs-pompiers du SIS Morget
EMC	Etat-Major de Commandement
EMD	Etat-Major Décisionnel
EMR	Etat-Major Régional
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
MP	Moto-Pompe
OI	Organe d’Intervention
PCi	Protection Civile
PRM	Police Région Morges
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicoptère
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SAMA	Samaritains
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
SI	Service Industriel d’une commune
SIS	Service Incendie et Secours
SMUR	Service Médicalisé d’Urgence et de Réanimation
TP	Tonne-Pompe
USR	Unité de Secours Régional

Maj	Major	Sgt	Sergent
Cap	Capitaine	Cpl	Caporal
Plt	Premier-Lieutenant	Adj	Adjoint
Lt	Lieutenant	Appc	Appointé-chef
Adj sof	Adjudant sous-officier	App	Appointé
Sgtm	Sergent-Major	Sap	Sapeur
Four	Fourrier	Rec	Recrue
Sgtc	Sergent-chef		